



**INSTITUT DE STATISTIQUES ET D'ETUDES  
ECONOMIQUES DU BURUNDI**



**DIRECTION GENERALE**

# **TABLEAU DE BORD SOCIAL EDITION 2020**



**DATE DE PUBLICATION : Décembre 2021**

**ISTEEBU, Zone Rohero, Quartier INSS, Avenue de l'Aviation, N°06, B.P. 1156 BUJUMBURA,**

**Tél. : (+257) 22 22 2149/22 22 67 29, 22 21 67 34/35, FAX : (+257) 22 22 26 35,**

**E-Mail : [isteebu@isteebu.bi](mailto:isteebu@isteebu.bi), [isteebubdi@gmail.com](mailto:isteebubdi@gmail.com), Site Web : [www.isteebu.bi](http://www.isteebu.bi)**

**Devise: " En marche avec les Statistiques Fiables au Service du Développement"**



## TABLE DES MATIERES

AVANT PROPOS.....	1
CHAPITRE I. POPULATION.....	2
I.1. Volume de la population.....	4
I.2. Structures de la population par groupes d'âges spécifiques .....	4
I.3. Fécondité/Natalité.....	5
I.4. Mortalité.....	6
CHAPITRE II. SANTE .....	9
II.1. Evolution des indicateurs clés sur les dix dernières années.....	10
II.2. Évolution des infrastructures sanitaires .....	11
II.3. Évolution du personnel de santé.....	12
II.4. Évolution du nombre d'habitants par unité de personnel .....	13
II.5. Evolution de couverture prénatale .....	13
II.6. Évolution de la couverture vaccinale.....	15
II.7. Evolution de Planification familiale .....	15
II.8. Situation du COVID-19 en 2020.....	18
CHAPITRE III. EDUCATION .....	20
III. 1. Enseignement préscolaire .....	22
III. 2. Enseignement fondamental.....	24
III. 3. Enseignement secondaire et/ou post-fondamental .....	31
III. 4. Données de l'Enseignement supérieur .....	37
CHAPITRE IV. ACTIVITES ECONOMIQUES ET AVOIRS DES MENAGES .....	41
IV. 1. Activités économiques des ménages .....	41
IV. 2. Avoirs des ménages.....	42

CHAPITRE V. LOGEMENT ET APPROVISIONNEMENT EN EAU .....	50
V. 1. Logement.....	50
V. 2. Approvisionnement en eau potable.....	53
CHAPITRE VI. : ECONOMIE.....	55
VI. 1. Le Produit Intérieur Brut .....	55
VI. 2. Évolution du PIB par secteur d'activité .....	57
VI. 3. Commerce extérieur .....	57
VI. 4. Inflation.....	59
VI. 5. Pauvreté .....	60
VI. 6. Indice de Développement Humain (IDH).....	61
VI. 7. Indice de Pauvreté Humaine (IPH).....	62

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau I. 1. Évolution de la population .....	4
Tableau I. 2. Structure de la population par groupes d'âges spécifiques.....	5
Tableau I. 3. Indicateurs de la fécondité .....	6
Tableau I. 4. Niveau de mortalité à l'enfance selon le sexe.....	7
Tableau I. 5. Évolution des principaux indicateurs de mortalité maternelle d'après les EDS 2010 et 2016/2017.....	8
Tableau I. 6. Évolution de l'Espérance de vie à la naissance par sexe .....	8
Tableau II. 1. Évolution en % des Indicateurs clés sur les dix dernières années .....	10
Tableau II. 2. Évolution des infrastructures sanitaires par année .....	11
Tableau II. 3. Évolution du nombre de personnel de santé par année .....	12
Tableau II. 4. Nombre d'habitants par unité de personnel (médecins et infirmiers) .....	13
Tableau II. 5. Évolution de couverture prénatale.....	14
Tableau II. 6. Évolution de la couverture vaccinale par année.....	15
Tableau II. 7. Situation du COVID-19 par province sanitaire en 2020.....	19

Tableau III. 1.	Évolution des taux de couverture de l'enseignement préscolaire et de l'effectif des élèves par année. ....	22
Tableau III. 2.	Nombre de personnel de l'encadrement de la petite enfance. ....	23
Tableau III. 3.	Structures d'encadrement de la petite enfance.....	24
Tableau III. 4.	Données scolaires primaire et/ou fondamentales.....	25
Tableau III. 5.	Évolution du taux net d'admission en première année primaire/fondamentale par année scolaire .....	26
Tableau III. 6.	Évolution des effectifs des élèves dans l'enseignement primaire/fondamental public par sexe et par année scolaire. ....	27
Tableau III. 7.	Variation (en %) des effectifs des élèves par rapport à l'année précédente. ....	27
Tableau III. 8.	Variation (en %) des données scolaires par rapport à l'année précédente .....	28
Tableau III. 9.	Les taux nets de scolarisation par province.....	28
Tableau III. 10.	Évolution du ratio élèves/classe et ratio élèves/maître par année scolaire.....	30
Tableau III. 11.	Évolution du taux de redoublement au primaire par sexe selon l'année scolaire.....	31
Tableau III. 12.	Évolution des données scolaires de l'Enseignement Général et Pédagogique Public et privé.....	32
Tableau III. 13.	Évolution des données scolaires de l'Enseignement Secondaire Technique et Professionnel Public A2.....	33
Tableau III. 14.	Effectifs d'élèves, redoublants et abandons par niveau d'études selon le sexe (publiques et privées).....	34
Tableau III. 15.	Proportion (en %) des redoublants par année d'études et par sexe dans les établissements d'enseignement Post Fondamental général et pédagogique ainsi que technique (public et privé).....	35
Tableau III. 16.	Évolution des effectifs de l'enseignement supérieur par année académique (Public et Privé) .....	38

Tableau III. 17.	Évolution des Établissements d'Enseignement Supérieur.....	39
Tableau III. 18.	Effectifs d'étudiants par Établissement en 2019/2020.....	40
Tableau IV. 1.	Répartition (en %) des ménages propriétaires de leur logement selon le milieu de résidence .....	42
Tableau IV. 2.	Répartition (en %) des ménages propriétaires de leur logement par province en 2002, 2006, 2008 et 2013 .....	43
Tableau IV. 3.	Proportion des ménages possédant de la terre et du bétail selon le milieu de résidence.....	44
Tableau IV. 4.	Proportion des ménages possédant de la terre par province et par année .....	44
Tableau IV. 5.	Répartition (%) des ménages possédant un moyen de locomotion .....	45
Tableau IV. 6.	Répartition (%) des ménages possédant un moyen de locomotion (voiture, motocyclette et/ou bicyclette), par Province et par année. ....	46
Tableau IV. 7.	Répartition (%) des ménages possédant un poste radio, un poste téléviseur et/ou un téléphone par milieu de résidences et par année. ....	47
Tableau IV. 8.	Répartition (%) des ménages possédant un poste radio, un poste téléviseur et/ou un téléphone par province et par année.....	47
Tableau IV. 9.	Répartition (%) des ménages possédant d'autres biens d'équipements, par milieu de résidence et par année. ....	48
Tableau IV. 10.	Répartition (%) des ménages possédant d'autres biens d'équipements, par province par année. ....	49
Tableau V. 1.	Évolution des conditions de logement, 2014 et 2017 (% des ménages)..	50
Tableau V. 2.	Répartition (en %) des ménages par type de mur de l'habitation selon le milieu de résidence en (2002, 2006, 2008, 2013 et 2017).....	51
Tableau V. 3.	Répartition (en %) des ménages par type de toiture selon le milieu de résidence en 2002, 2006, 2008 et 2013.....	52
Tableau V. 4.	Répartition (en %) des ménages par mode d'occupation des logements selon le milieu de résidence en 2002, 2006, 2008 et 2013 .....	52

Tableau V. 5.	Proportions des ménages ayant accès à l'eau potable, 2014 et 2017 par.....	53
Tableau V. 6.	Proportions des ménages ayant accès à l'eau potable, 2014 et 2017.....	54
Tableau VI. 1.	Principaux indicateurs macroéconomiques de 2014 à 2019.....	56
Tableau VI. 2.	Répartition (%) du PIB par secteur et par année.....	57

## LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique II.1:	Évolution du nombre de nouvelles acceptantes des méthodes contraceptives modernes de 2010 à 2020 .....	16
Graphique II.2 :	Évolution du nombre de DIU posés de l'an 2010 jusqu'en 2019.....	16
Graphique II.3 :	Évolution de la quantité de DMPA utilisée de 2010 à 2019.....	17
Graphique II.4 :	Évolution du nombre d'implant sous cutané insérés de 2010 à 2020.....	18
Graphique VI.1:	Evolution du déficit commercial par année .....	58
Graphique VI.2:	Évolution du taux d'inflation par année .....	59
Graphique VI.3:	Évolution de l'incidence de la pauvreté par milieu de résidences en 2006, 2008 et 2014.....	60
Graphique VI.4:	Évolution de l'incidence de la pauvreté par province et par année.....	61
Graphique VI.5:	Évolution de l'indice de développement humain par année (nouvelle méthodologie à partir de 2014).....	62
Graphique VI.6:	Évolution de l'indice de pauvreté humain par année.....	63

## SIGLES ET ABREVIATIONS

BCG	:	Bacille de Calmette Guérin
CHUK	:	Centre Hospitalo-universitaire de Kamenge
CPN1	:	Première Consultation Périnatale
CPN2	:	Deuxième consultation Périnatale
DTC	:	Diphtérie -Tétanos- Coqueluche
EPMS	:	Enquête ménage de base pour le suivi et l'évaluation de l'impact de l'appui au système de remboursement du Paquet Minimum de Santé
ESD&SR	:	Enquête Sociodémographique et de Santé de la Reproduction
FBU	:	Franc Burundais
FTI	:	Fast track Initiative
IDH	:	Indice de Développement Humain
IPH	:	Indice de Pauvreté Humaine
ISTEEBU	:	Institut de Statistiques et d'Etudes Economiques du Burundi
MSP	:	Ministère de la Santé Publique
OMS	:	Organisation Mondiale de la Santé
PIB	:	Produit Intérieur Brut
PPTTE	:	Pays Pauvres très Endettés
QUIBB	:	Questionnaire Unifié sur les Indicateurs de Base du Bien Etre
QUID	:	Questionnaire Unifié des Indicateurs du Développement
RGPH	:	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
TMI	:	Taux de Mortalité Infantile
TMIJ	:	Taux de Mortalité Infanto Juvénile
TNS	:	Taux Net de Scolarisation
UNESCO	:	United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization
VIH	:	Virus de l'Immunodéficience Humaine

## **AVANT PROPOS**

**L**e Tableau de Bord Social du Burundi est l'une des productions de l'Institut de Statistiques et d'Études Économiques du Burundi (ISTEEBU). Cette publication qui se veut pérenne est la onzième depuis celle de 2009. Les données contenues dans le document arrivent globalement à l'année 2020.

Le document publie essentiellement les indicateurs sociaux-démographiques parmi lesquels certains ont été retenus dans le Cadre Stratégique de Croissance et de Lutte contre la Pauvreté de deuxième génération, du Plan National de développement (PND 2018-2027) et des Objectifs de Développement Durables. Une documentation complète sur les indicateurs est fournie de manière à permettre à l'utilisateur de comprendre et d'interpréter à bon escient les indicateurs publiés.

Le Tableau de Bord Social est un recueil statistique pratique dont les données primaires proviennent de plusieurs sources. Sa production est le résultat d'une intense collaboration entre les structures qui produisent et analysent l'information statistique au Burundi.

La Direction Générale de l'ISTEEBU souhaite remercier tous les organismes publics ou privés, les administrations et tous ceux dont le concours a permis l'élaboration de ce document et les appelle à développer davantage ce partenariat pour permettre à l'ensemble des acteurs socioéconomiques de disposer d'une information aussi complète que possible et à jour.

**LA DIRECTION GENERALE**



## CHAPITRE I. POPULATION

Le Burundi connaît un dynamisme de sa population illustré par des taux d'accroissement relativement élevés. Estimée à 4 028 420 habitants au recensement de 1979, la population est passée de 5 292 793 habitants au recensement de 1990, à 8 053 574 d'habitants en 2008, et elle était estimée à 12 309 600 habitants en 2020 selon les projections de la population de 2010-2050.

La population burundaise est jeune : 66 % ont moins de 25 ans dont 49 % ont moins de 15 ans. Les personnes âgées de 65 ans et plus ne représentent que 2,7 %. Entre l'EDSB-II 2010 et l'EDSB-III 2016-2017, les moins de 15 ans ont légèrement augmenté de deux points de pourcentage passant de 47 % à 49 %. Il en est de même pour le rapport de masculinité qui est passé de 88 % à 90 %.

Les résultats de l'EDSB-III 2016-2017 sur la taille des ménages montrent qu'un ménage burundais, qu'il soit du milieu rural ou urbain, compte, en moyenne 4,8 personnes. Plus de sept ménages sur dix (71 %) comprennent 3 à 7 personnes.

Les indicateurs de fécondité et de mortalité bien qu'ayant amorcé une tendance à la baisse demeurent encore élevés. L'espérance de vie à la naissance est passée de 46,50 ans en 2007 à 58,5ans en 2016 alors que l'indice synthétique de fécondité est passé de 6,4 enfants par femme à 5,4 enfants par femme (EDSB II 2010 et EDSB III 2016-2017).

### DEFINITION DU SECTEUR DE LA POPULATION

- ❖ **Taux brut de mortalité:** il mesure le nombre de décès annuels (tous âges confondus) pour 1000 habitants
- ❖ **Quotient de mortalité infantile:** il mesure la probabilité pour un enfant qui naît, de décéder avant son premier anniversaire;
- ❖ **Taux de mortalité infantile:** il mesure le nombre de décès annuels pour 1000 enfants de moins d'un an;
- ❖ **Quotient de mortalité juvénile:** il mesure la probabilité pour un enfant qui a dépassé son premier anniversaire de décéder avant son cinquième anniversaire;

- ❖ **Espérance de vie à la naissance:** c'est le nombre moyen d'années que peut espérer vivre un enfant à la naissance;
- ❖ **Accroissement démographique (taux d'accroissement):** c'est la mesure de l'augmentation d'une population donnée au cours d'une année du fait de la natalité, de la mortalité et des migrations;
- ❖ **Accroissement naturel (taux d'accroissement):** c'est la mesure de l'augmentation d'une population donnée au cours d'une année du fait uniquement des naissances et des décès;
- ❖ **Accroissement intercensitaire** : accroissement de la taille d'une population entre deux recensements
- ❖ **Rapport de Dépendance démographique (RD)** : c'est le rapport entre la population à charge (les 0-14 ans et les 65 ans et plus) et la population en âge de travailler.
- ❖ **Le Taux Global de Fécondité Générale (TGFG)** : c'est le rapport entre les naissances vivantes d'une année à la population moyenne des femmes de 15 à 49 ans de cette année.

## I.1. Volume de la population

L'effectif de la population du Burundi croît avec le temps. Selon les résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitat et les projections démographiques, le Burundi comptait 4 028 420 habitants en 1979 alors que les projections démographiques donnent 12 309 600 en 2020 soit un taux d'accroissement annuel moyen estimé à 3,9%. Cette démographie galopante est principalement le résultat d'une baisse de la mortalité suite à l'amélioration des conditions sanitaires et une fécondité qui reste encore élevée. Le taux d'accroissement est de 2.9% pour la période intercensitaire de 1990-2008.

Tableau I. 1. Évolution de la population

ANNEE	Effectifs de la population totale	Hommes	Femmes	Taux d'accroissement annuel moyen (%)
1979	4 028 420	1 946 145	2 082 275	
1990	5 292 793	2 574 126	2 718 667	2,5
2008	8 053 574	3 964 906	4 088 668	2,4
2015	10 933 352	5 400 269	5 533 083	2,6
2020	12 309 600	6 080 390	6 229 210	2,3

Source : RGPH 1979, 1990 et 2008 et ISTEERU, Rapport de projections de 2010-2050

## I.2. Structures de la population par groupes d'âges spécifiques

Le Burundi est le pays dansement peuplé et sa population est très jeune. Selon les données de l'EDS 2016-2017 et les projections 2010-2050, environ un résident sur deux est âgé de moins de 15 ans (49%, EDSB 2016/2017 contre 41,5%, Projection 2010/2050). Selon la même source, environ 14,5% fait partie de la population enfants de moins de 5 ans alors que la population active 15-64ans s'élève à 55,2%. Quant à la population âgée de 65 ans et plus, elle ne représente que 2,8% de la population burundaise (RGPH 2008) et la population inactive (les moins de 15ans et les plus de 65ans) occupe 44,8%. La diminution de la population inactive composée de la jeune

population dépendante par rapport à la population en âge de travailler montre que le pays dispose d'une fenêtre d'opportunité qui favorise l'accélération de la croissance économique. Au regard de ces résultats, le Burundi commence à entrer dans le dividende démographique qui est l'accélération de la croissance économique qui peut résulter d'une évolution de la structure par âge de la population. Mais l'exploitation du dividende démographique n'est pas automatique et nécessite des investissements stratégiques dans la santé, l'éducation, la politique économique et la gouvernance.

Tableau I. 2. Structure de la population par groupes d'âges spécifiques

ANNEE	2008	2016	2017	2018	2019	2020
Effectifs de population par groupe d'âge						
Moins de 5 ans	1 424 016	1 779 378	1 765 527	1 754 490	1 745 677	1 738 971
0-14 ans	3 549 152	4 840 483	4 925 870	5 000 124	5 060 600	5 104 605
15-64 ans	4 195 263	6 084 649	6 265 155	6 451 389	6 644 871	6 847 278
65 ans et +	221 925	289 888	304 409	320 805	338 687	357 713
Proportions en % de la population selon le groupe d'âge						
Moins de 5 ans	17,7	15,9	15,4	14,9	14,5	14,1
0-14 ans	44,6	43,2	42,9	42,5	42	41,5
15-64 ans	52,6	54,3	54,5	54,8	55,2	55,6
65 ans et +	2,8	2,6	2,6	2,7	2,8	2,9
RD	89,9	81,9	83,5	82,5	81,2	79,8

Source : RGPH 2008 et ISTEEDU, Rapport de projections de 2010-2050

### I.3. Fécondité/Natalité

Le niveau de natalité a beaucoup diminué durant la période 2008-2017 : le taux brut de natalité est passé de 44,5 à 38 naissances pour 1000 habitants respectivement en 2008 et 2017. Quant à l'Indice Synthétique de Fécondité (ISF), il a connu une baisse de 0,45 enfants par femme durant la période 2008-2016/2017 avec les valeurs de 5,95 et 5,5 enfants par femme respectivement en 2008 et 2016. Cet indicateur prouve l'amélioration des politiques d'éducation, de santé, de planification familiale etc.

Tableau I. 3. Indicateurs de la fécondité

ANNEE	Milieu de Résidence	TBN (‰)	TGFG (‰)	ISF
2008	Urbain	28,97	151	5,58
	Rural	34,43	160	6
	Ensemble	33,88	159	5,95
2010	Urbain	37,3	151	4,8
	Rural	45,3	209	6,6
	Ensemble	44,5	203	6,4
2017	Urbain	33	131	4,1
	Rural	38,5	188	5,7
	Ensemble	37,9	180	5,4

Source : RGPH 2008 et ISTEERU, EDS II 2010 et EDSB III 2016-2017

## I.4. Mortalité

### I.4.1. Mortalité dans l'enfance

Au Burundi, la mortalité des enfants est en baisse à l'instar des autres pays d'Afrique subsaharienne mais les niveaux sont encore élevés même s'ils sont de loin inférieurs à ceux de 1960. D'une manière générale, le niveau de mortalité a légèrement diminué entre les deux derniers recensements mais il a énormément diminué selon les résultats de l'EDSB III-2017. Le taux de mortalité infantile qui était de 106‰ dans l'ensemble n'a diminué que de 3‰ de 1990 à 2008 alors que par la suite, il a connu une baisse à l'ordre de 56‰ de 2008 à 2016. Ventilé selon le sexe de l'enfant, le QMI a augmenté d'une unité chez les garçons alors qu'il a augmenté de cinq unités chez les filles entre 1990 et 2008. Quant aux indicateurs de la mortalité juvénile, les niveaux ont systématiquement baissé dans l'ensemble. Le QMJ est de 82‰, 55‰, 53‰ et 33‰ successivement pour les périodes de 1990, 2008, 2010 et 2016 alors que le TMIJ est de 198‰, 152‰, 127‰ et 78‰ successivement pour la même période.

Tableau I. 4. Niveau de mortalité à l'enfance selon le sexe

Période	Sexe	Indicateurs		
		Quotient de mortalité infantile (‰)	Quotient de mortalité Juvénile (‰)	Quotient de mortalité Infanto Juvénile (‰)
1990	Masculin	111	51	156
	Féminin	102	51	147
	Ensemble	106	82	198
2008	Masculin	112	66	171
	Féminin	107	59	160
	Ensemble	103	55	152
2010	Masculin	86	55	136
	Féminin	72	50	118
	Ensemble	79	53	127
2017	Masculin	49	33	80
	Féminin	45	32	76
	Ensemble	47	33	78

Source: RGPH 1990, 2008 et ISTEERU, EDS II 2010 et EDSB III 2016-2017

#### I.4.2. Mortalité Maternelle

Le tableau ci-dessous rend compte de l'évolution des principaux indicateurs de la mortalité maternelle à travers les données des EDS de 2010 et de 2016-2017. La période de référence couverte est chaque fois 0 à 6 ans ayant précédé l'enquête. Globalement, on peut remarquer une évolution systématique de tous les indicateurs de mortalité maternelle entre les deux périodes : le ratio de mortalité maternelle (RMM) est passé de 500 décès maternels pour 100 000 naissances à 392 tandis que le risque de mortalité maternelle sur la durée de vie (RDV) est passé de 0,033 à 0,019 sur la période 2010-2017.

Tableau I. 5. Évolution des principaux indicateurs de mortalité maternelle d'après les EDS 2010 et 2016/2017

GROUPES D'AGES	EDSB-2010		EDSB-2016/2017	
	Taux de Mortalité Maternelle (‰)	Proportions de décès maternels (%)	Taux de Mortalité Maternelle (‰)	Proportions de décès maternels (%)
15-19 ans	0,6	19,2	0,15	7,7
20-24	0,6	23,5	0,28	15,5
25-29	1	31,8	0,99	40,6
30-34	1,2	23,1	1,06	32,4
35-39	1,8	41,3	1,86	20,2
40-44	1	14	0,92	14,4
45-49	1,4	24	0,08	1,6
15-49	1	24,9	0,59	20,9
RMM		500		392
RDV		0,033		0,019

Source : ISTEEBU, EDSB II 2010 et EDSB III 2016-2017

### I.4.3. Espérance de vie à la naissance

L'espérance de vie à la naissance est passée de 51 ans en 1990 à 59,1 ans en 2017, ce qui équivaut à un allongement de vie de 9 ans sur une période de 29 ans. Les années 1990 ont été marquées cependant par une diminution de l'espérance de vie à la naissance du fait de la surmortalité enregistrée au cours de la guerre civile qui a affecté le Burundi de 1993 à 2001, et de la détérioration du système de santé au cours de cette période. La distinction par sexe révèle l'avantage des femmes quelle que soit l'année considérée. En termes d'évolution de l'espérance de vie à la naissance, on enregistre une perte de 3,8 ans chez les hommes et de 0,1 an chez les femmes entre 1990 et 2008.

Tableau I. 6. Évolution de l'Espérance de vie à la naissance par sexe

Sexe	1990	2002	2008	2010	2017
Masculin	49,8	42,7	46,0		56,9
Féminin	51,9	47,1	51,8		61,2
Ensemble	51,0	44,9	49,0	53,7	59,1

Source : RGPH 1990, 2008, ISTEEBU, Rapport EDSB III 2016-2017

## CHAPITRE II. SANTE

Ce chapitre est un recueil des données collectées au niveau des structures sanitaires du pays et constitue une référence en matière de gestion, de planification, d'orientation, d'évaluation, de suivi et de prise de décision. Sa diffusion répond aux soucis de fournir au public en général et aux acteurs du secteur de la santé, décideurs et partenaires techniques et financiers en particulier des informations fiables et de qualité pour la prise de décision.

En effet, les statistiques sur la santé ont pour objectif, entre autres, la connaissance de l'état de santé d'une population et la définition des déterminants de la santé. Elles servent également à appréhender les programmes d'action, à faire des prévisions, à déterminer les régions prioritaires pour mener des plans d'actions d'urgence et enfin à évaluer les projets mis en œuvre.

### DEFINITION DU SECTEUR DE LA SANTE

- ❖ **Couverture en CPN 1** : Proportion des femmes enceintes vues pour la première fois en CPN au cours d'une période ;
- ❖ **Couverture en CPN 2** : Pourcentage des femmes enceintes ayant suivi 2 consultations prénatales au cours de la grossesse ;
- ❖ **Couverture vaccinale** : Pourcentage d'enfants de 0 à 11 mois ayant reçu un vaccin donné au cours d'une période donnée ;
- ❖ **Couverture prénatale (CPN)** : c'est le nombre de femmes enceintes qui sont suivies par un personnel de santé qualifié pendant leur grossesse ;
- ❖ **La mortalité maternelle** : est le décès d'une femme survenu au cours de la grossesse ou dans un délai de 42 jours après la fin de la grossesse quelle que soit la durée ou la localisation (intra ou extra utérine) pour une cause quelconque déterminée ou aggravée par la grossesse ou les soins que cette grossesse a motivé mais non accidentelle ni fortuite (OMS) ;
- ❖ **Le rapport de mortalité maternelle (RMM)** : (Nombre de décès maternels / Nombre de naissances vivantes) \* 100 000 ;



❖ **Pourcentage du budget de l'État alloué à la santé** : Proportion du budget de l'État alloué à la santé.

### II.1. Evolution des indicateurs clés sur les dix dernières années

Les données du tableau ci-dessous montrent que les chiffres de la majorité des indicateurs depuis 2011 ont connu une énorme augmentation jusqu'à 2016 et ont diminué pour l'année 2017. Pour les années 2018 et 2019, il a été constaté une augmentation de la plupart des indicateurs comparativement à la période de 2017. Toutefois, presque tous les indicateurs ont sensiblement diminué pour la période de 2020 comparativement à l'année précédente hormis le taux de couverture en VAR1, le taux de couverture en ARV chez les enfants, le taux de couverture en ARV chez les adultes et le taux d'enfants complètement vaccinés.

Tableau II. 1. Évolution en % des Indicateurs clés sur les dix dernières années

Indicateurs	ANNEE									
	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Taux d'utilisation des services curatifs ambulatoires (CDS)	93,80	131,90	166,60	163	162,70	189,70	134,23	162,60	203,80	173,90
% d'accouchement en milieu de soins (CDS + Hôpitaux)	70,9	69,60	74,10	76,60	77,90	79,80	79,50	85,10	98,50	87,40
% de couple année protection (PF)	26,7	24,90	31,10	25,80	23,40	34,50	36 ,6	37	38,7	32,6
% de femmes enceintes HIV bénéficiaires des services PTME	38,1	42	57,90	72,90	65,9	81	68,73	77	70	61
Taux de transmission mère-enfant	23,89	26,63	24,61	23,1	18,71	15,14	15,20	16,43	14,98	7,43
Couverture vaccinale Pentavalent 3	90,40	101,70	98,90	99,1	99,90	100,60	91 ,81	91,30	102,90	98,20
Taux de couverture en VAR1	101,20	102,30	101	95,50	78	99,90	90,24	87,60	82,40	97,50
Taux de couverture en ARV chez les enfants <sup>[1]</sup>	13,70	16	17,60	20,40	20,20	25,46	37,19	50	32,60	35,50
Taux de couverture en ARV chez les adultes <sup>[1]</sup>	52	58	61,90	62,10	57,30	71,56	71,54	82	82,80	91,60

Taux d'incidence du paludisme pour 1000 habitants	182	247	474	519	549	849	815	503	808	470,3
Taux de césarienne	4,1	4,30	4,50	5,10	4,70	5	6,10	6,80	8	8,50
Taux de mortalité intra hospitalière	2,9	2,80	2,70	2,60	1,30	2,10	1,50	1,30	1,20	1,30
Taux d'enfants complètement vaccinés	100,8	102,70	99,30	93,90	93,40	98,30	89	77	79,8	87,50
Taux de détection TPB+ (pour 100.000 hab.)	47	46	50	46	41	45	44	40	35	37,4

Source : MSPLS, Annuaire Statistiques sanitaires 2011-2020

## II.2. Évolution des infrastructures sanitaires

Les données sur les infrastructures sanitaires sont importantes dans l'explication des conditions sanitaires des populations d'un pays à travers la disponibilité et l'accessibilité à ces infrastructures. Les Centres de Santé sont les plus nombreux au niveau des infrastructures sanitaires au Burundi. Leur nombre est passé de 735 en 2010 à 1182 en 2020 soit un accroissement de 61% durant cette période. Toutefois, le nombre de centres de santé a légèrement diminué en 2020 comparativement à l'année précédente.

Le nombre d'hôpitaux a également augmenté sur la même période passant de 63 à 149 avec une augmentation de 136,5%.

Il est également constaté que depuis 2019, des centres pour handicapés ont été créés.

Tableau II. 2. Évolution des infrastructures sanitaires par année

ANNEE	Centres de santé d'Etat (*)	Centres de santé privés	Total de Centres de santé	Hôpitaux et cliniques d'Etat	Hôpitaux et cliniques privés	Hôpitaux et cliniques	Centre pour Handicapés
2010	423	312	735	41	22	63	
2011	462	344	806	41	23	64	
2012	506	345	851	43	25	68	
2013	524	373	897	44	25	69	
2014	546	409	955	44	29	73	
2015	566	451	1017	45	28	73	
2016	568	425	993	41	36	77	
2017	587	493	1080	44	49	93	
2018	614	506	1120	45	64	109	
2019	644	575	1219	51	89	140	7
2020	658	524	1182	51	98	149	7

Source: MSPLS, Annuaire Statistiques sanitaires 2010-2020

### II.3. Évolution du personnel de santé

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), les ressources humaines pour la santé signifient toutes les personnes qui travaillent directement ou indirectement en vue d'entretenir la santé et le bien-être.

Pour le Burundi avec sa densité la plus élevée en Afrique, garder sa population en bonne santé devient ainsi un impératif pour en tirer les meilleurs dividendes.

Le personnel de santé au Burundi se compose essentiellement de médecins, de Techniciens médicaux, de Techniciens d'assainissement, des infirmiers, des auxiliaires médicaux et des sages-femmes. Les données y relatives montrent que ce sont les infirmiers qui sont nombreux par rapport à d'autres catégories et que les médecins spécialisés sont les moins nombreux et la majorité des provinces n'ont aucun médecin spécialiste car 70 % d'entre eux sont basés en Mairie de Bujumbura. Les statistiques de 2020 montrent que le nombre du personnel de santé de toutes catégories a connu une énorme augmentation comparativement aux années antérieures.

Tableau II. 3. Évolution du nombre de personnel de santé par année

Catégorie	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2016	2020
Médecins spécialistes	40	40	40	75	45	68	21	21	71
Médecins généralistes	317	317	317	343	393	476	418	515	623
Médecins	357	357	357	418	438	544	439	536	694
Infirmier A0 (Licence)	-	-	-	-	-	-	425	502	970
Infirmier A1 (TS)	-	-	-	-	-	-	-	-	152
Infirmiers A2	361	1175	1175	1175	-	-	2153	2568	3792
Infirmiers auxiliaires A3	2694	2729	1594	1594	-	4018	3442	3665	3256
Sage-femme A0	-	-	-	-	-	-	-	-	208
Sage-femme A1	-	-	-	-	-	-	-	-	33

Source: MSPLS, Annuaire Statistiques sanitaires 2008-2020

## II.4. Évolution du nombre d'habitants par unité de personnel

Le nombre d'habitants par unité de personnel permet de renseigner sur la qualité du personnel de santé dans un pays. L'OMS a établi des normes d'appréciation de cette couverture sanitaire. Ces normes sont fixées à un médecin pour 10 000 habitants et un infirmier d'État pour 5 000 habitants. À cet égard, le nombre d'habitants par unité de personnel sanitaire au Burundi est dans l'ensemble largement au-dessus des normes de l'OMS pour les infirmiers soit 1413 habitants/infirmier en 2016 et 1507 habitants/infirmier en 2020. Toutefois, le nombre d'habitants par médecin reste en dessous des normes de l'OMS soit 21035 habitants/médecin en 2016 et 17737 habitants/médecin en 2020.

Tableau II. 4. Nombre d'habitants par unité de personnel (médecins et infirmiers)

	2014	2016	2020
Le nombre d'habitants par médecin	20865	21035	17737
Le nombre d'habitants par infirmier	1542	1413	1507

Source: MSPLS, Annuaire Statistiques sanitaires 2014-2020

## II.5. Evolution de couverture prénatale

De façon générale sur la période 2010-2020, on constate une augmentation du nombre de femmes enceintes qui font les quatre consultations prénatales recommandées par l'OMS, mais les effectifs ont largement baissé en 2017 avec une augmentation à partir de 2018.

Pour la première consultation prénatale, on est passé de 453 239 femmes enceintes en 2010 à 619 361 en 2016. Il a été observé une baisse des effectifs ayant fait la CPN1 comparativement à celle de 2016 soit 445 077 en 2017 puis une légère augmentation en à partir 2018. Pour la deuxième consultation, il a été enregistré 323 500 femmes en 2010 contre 359 576 femmes en 2016 et 70 585 en 2017 soit une diminution de 80,36% en 2017 alors qu'à partir 2018, il a été observé une énorme augmentation de femmes qui ont fait la CPN2 soit une augmentation semble de 472,5%. Pour la troisième consultation, il est compté 270 369 femmes en 2010 contre 632 180 femmes en 2020.

Le constat est que le nombre de femmes qui vont à la consultation prénatale diminue d'une consultation à l'autre excepté la période de 2020 où l'effectif des femmes qui ont fait la troisième consultation prénatale est élevé comparativement aux autres consultations prénatales. Cependant, la déperdition (écart entre CPN1 et CPN2) est très grande sur toute la période de 2010 à 2020. Quant à la consultation prénatale précoce, les données commencent avec l'année 2016 puisque ça a été jugé bon d'ajouter cet indicateur avec cette année. Les résultats montrent que CPN précoce a augmenté depuis 2016 passant de 168 749 en 2016 à 273 384 en 2020 soit une augmentation de 62%. Cependant une légère diminution a été observée pour la CPN en 2020 comparativement à l'année précédente passant de 284 958 en 2019 à 273 384 en 2020, soit une diminution de 4%.

Tableau II. 5. Évolution de couverture prénatale

CPN	CPN1 Précoce	CPN1	CPN2	CPN3	CPN4
2010		453 239	323 500	270 369	270 369
2011		476 092	384 944	359 618	359 618
2012		467798	377832	269762	183254
2013		511 661	392 299	274 160	114 344
2014		516750	402486	285094	138667
2015		529 662	412 413	316 490	165 504
2016	168 749	619 361	359 576	292 329	179 170
2017	177650	445077	70585	291783	183799
2018	213807	455104	404095	303573	207893
2019	284958	500903	426037	341091	221841
2020	273 384	478 247	435 608	632 180	400 502

Source: MSPLS, Annuaire Statistiques sanitaires 2010-2020

## II.6. Évolution de la couverture vaccinale

La couverture vaccinale des enfants par antigène varie beaucoup dans le temps et selon le type de vaccin. En effet, entre 2010 et 2020, la couverture vaccinale des enfants de moins d'une année augmente pour tous les vaccins, sauf pour le BCG en 2016 et le Polio III en 2017, pour le Pentavalent en 2012-2013 et 2017, pour le polio III en 2013 et pour le BCG, DTCIII et Polio III en 2017 et en 2020. De manière générale, la couverture vaccinale varie quel que soit le type de vaccin, sachant que le DTCIII a été remplacé par le pentavalent3 depuis 2014.

Tableau II. 6. Évolution de la couverture vaccinale par année

ANNEE	VACCINS RECU			
	BCG	Pentavalent/DTCIII	Polio III	Rougeole
2010	341233	321408	315488	308358
2011	368353	341108	341942	323945
2012	354818	333593	332288	335502
2013	356632	331871	330959	339186
2014	367431	-	339258	343550
2015	388954	351530	351139	335616
2016	380333	363 896	363016	361 216
2017	363186	338993	338679	597604
2018	392506	345667	345324	615879
2019	426866	400321	400202	680159
2020	415822	391115	390603	729445

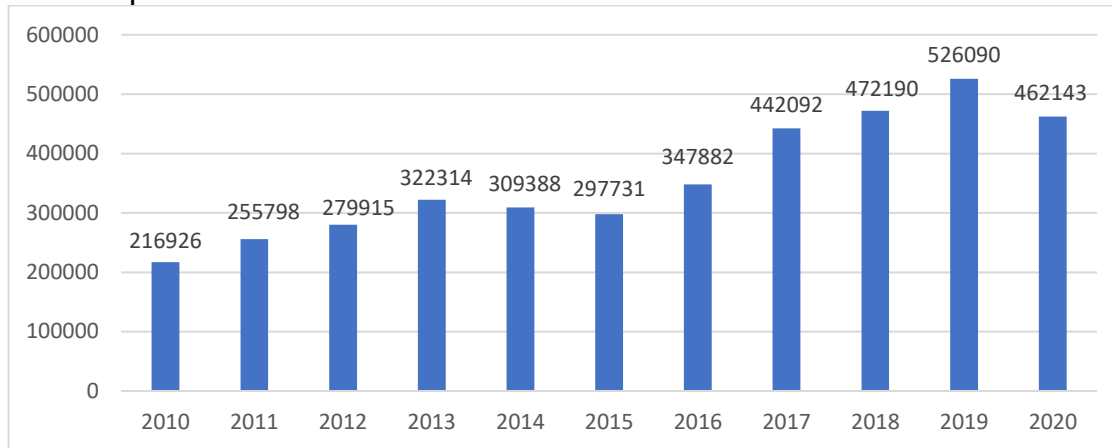
Source: MSPLS, Annales Statistiques sanitaires 2010-2020

## II.7. Evolution de Planification familiale

### a) Nouvelles acceptantes des méthodes contraceptives modernes

Le nombre de nouvelles acceptantes des méthodes contraceptives modernes a connu une augmentation de 2010 à 2013 et une diminution est observée de 2014 à 2015. La tendance à la hausse est reprise à partir de 2016 jusqu'à 2019 et a connu une baisse en 2020.

Graphique II.1 : Évolution du nombre de nouvelles acceptantes des méthodes contraceptives modernes de 2010 à 2020

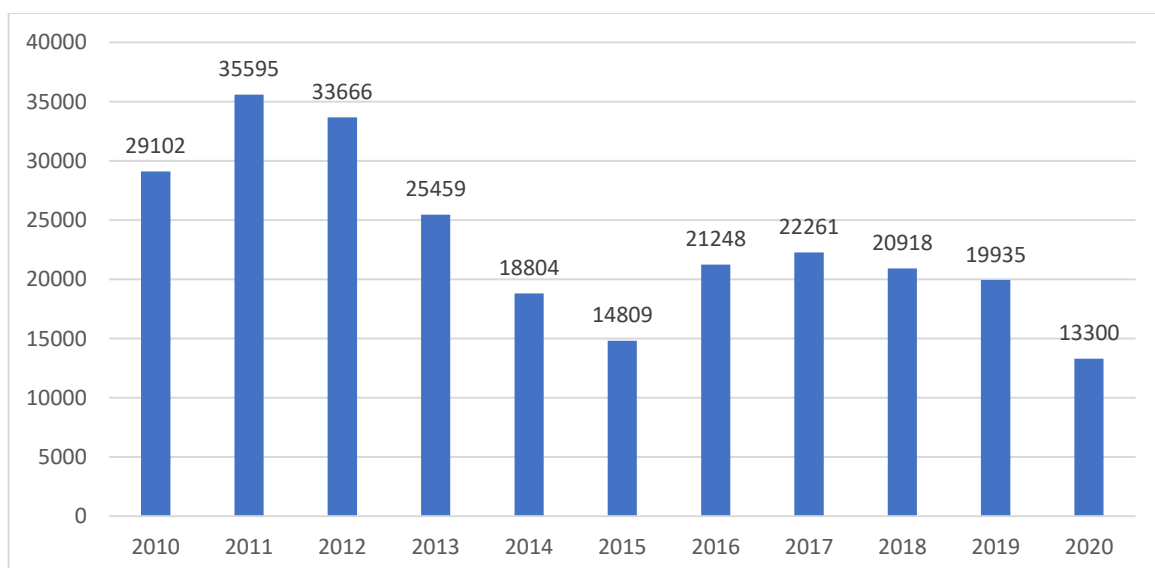


Source: MSPLS, Annuaires Statistiques sanitaires 2010-2020

## b) Nombre des DIU posés

Les DIU posés ont connu une diminution progressive de 2011 à 2015 allant de 35 595 à 14 809. De 2015 à 2017, il y avait une hausse allant de 14 809 à 22 261, mais à partir de 2018 on a observé une baisse progressive jusqu'à atteindre 13 300 DIU posés en 2020.

Graphique II.2 : Évolution du nombre de DIU posés de l'an 2010 jusqu'en 2020

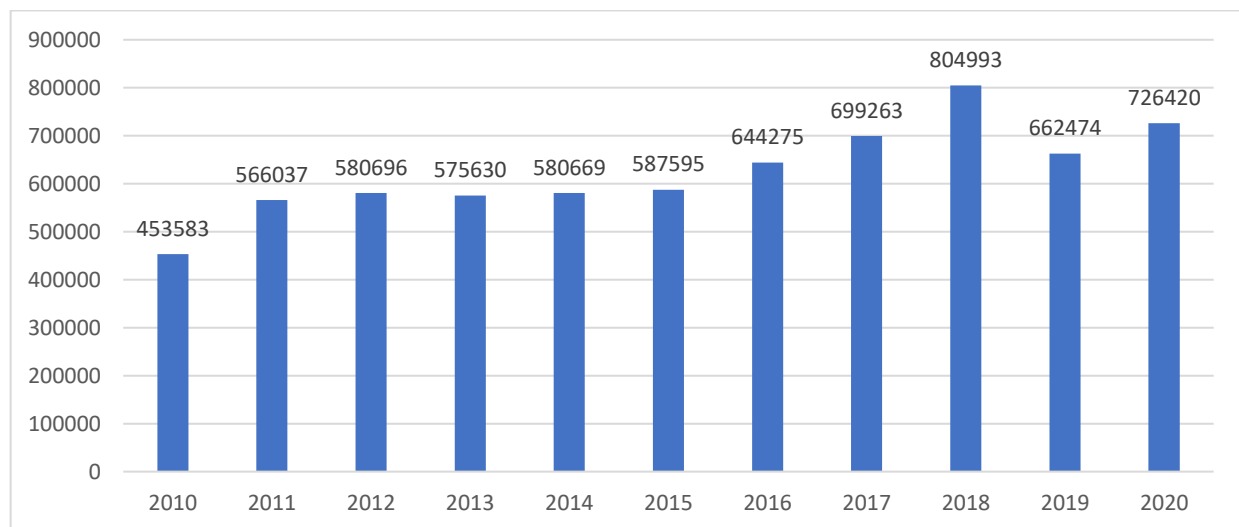


Source: MSPLS, Annuaires Statistiques sanitaires 2010-2020

### C) Évolution de la quantité de DMPA utilisée

La quantité de DMPA (DépoMedroxy-Progestérone Acétate) utilisée a augmenté d'une façon remarquable de 2010 à 2018. Toutefois la tendance à la baisse est observée de 2018 à 2019 passant 804993 à 662474. La quantité de DMPA utilisée en 2020 a augmenté jusqu'à atteindre 726 420 comparativement à l'année précédente.

Graphique II.3 : Évolution de la quantité de DMPA utilisée de 2010 à 2020



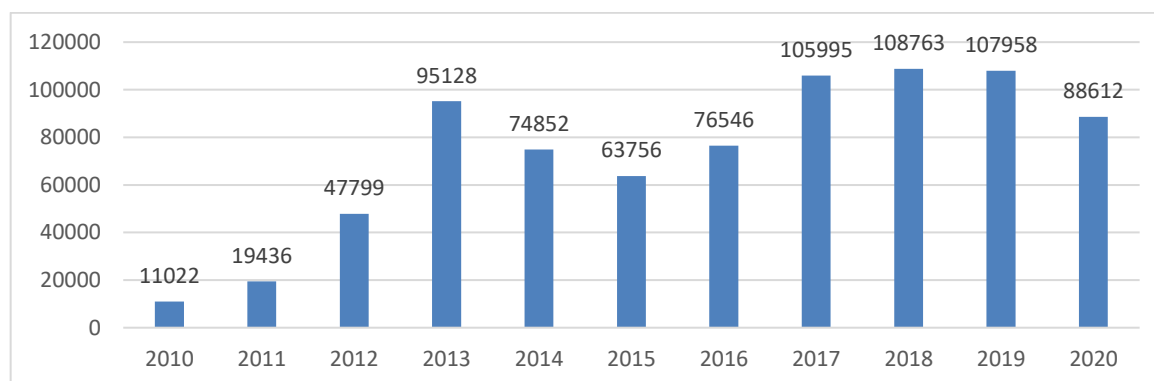
Source: MSPLS, Annuaire Statistiques sanitaires 2010-2020

### d) Nombre d'implants sous cutané insérés

De 2010 à 2013, le nombre d'implants sous cutané insérés augmente d'une façon satisfaisante allant 1102 à 95 128. Une diminution remarquable allant de 95 128 à 63 756 s'observe de 2013 à 2015. L'augmentation reprend de 2016 à 2019 et en 2020, le nombre d'implants sous cutané insérés a diminué jusqu'à atteindre 88 612.



Graphique II.4 : Évolution du nombre d'implant sous cutané insérés de 2010 à 2020



Source: MSPLS, Annuaire Statistiques sanitaires 2010-2020

## II.8. Situation du COVID-19 en 2020

La pandémie de Covid-19 est une pandémie d'une maladie infectieuse émergente, appelée la maladie à coronavirus 2019 ou Covid-19. Elle a apparu au mois de novembre 2019 en Chine centrale avant de se propager dans le monde.

Selon le rapport du MSPLS, le Burundi a confirmé ses premiers cas positifs de COVID-19 le trente-un mars 2020 et jusqu'au aujourd'hui, des nouveaux cas continuent à être enregistré.

Les données du tableau ci-dessous montrent que le nombre des cas testés positifs s'observe au niveau de deux provinces à savoir Bujumbura- Mairie et Gitega. Cet effectif élevé se justifie par le fait que ces provinces sont les deux capitales du Burundi où loge un grand nombre de population. Parmi les 85 432 cas dépistés, 821 sont testés positifs et 2 ont rendu leurs âmes suite à cette pandémie.

Tableau II. 7. Situation du COVID-19 par province sanitaire en 2020

Province	Cas dépistés	Positifs	Mis sous traitement	Décès	Taux de positivité	Taux de léthalité
Bubanza	4942	26	26	0	0,5	0
Bujumbura Mairie	17292	595	595	2	3,4	0,3
Bujumbura Rurale	2221	12	12	0	0,5	0
Bururi	9199	0	0	0	0	0
Cankuzo	2022	5	5	0	0,2	0
Cibitoke	3281	8	8	0	0,2	0
Gitega	12031	44	44	0	0,3	0
Karusi	2355	12	12	0	0,5	0
Kayanza	4173	16	16	0	0,3	0
Kirundo	2968	6	6	0	0,2	0
Makamba	2325	10	10	0	0,4	0
Muramvya	4732	0	0	0	0	0
Muyinga	2837	36	36	0	1,3	0
Mwaro	2536	0	0	0	0	0
Ngozi	5402	21	21	0	0,4	0
Rumonge	1948	4	4	0	0,2	0
Rutana	2320	8	8	0	0,3	0
Ruyigi	2848	18	18	0	0,6	0
totale	85432	821	821	2	0,9	0,2

Source: MSPLS, Annuaire Statistique sanitaire 2020

### CHAPITRE III. EDUCATION

L'éducation joue un rôle important dans le processus de développement intégral, d'où la préoccupation de tous les systèmes éducatifs de réaliser une scolarisation universelle ou pour tous.

Au Burundi, l'accès à l'éducation s'améliore de plus en plus. Au cours de l'année scolaire 2019/2020, le TBA reste toujours au-dessus de 100 (**122.8 et 121.7**) respectivement pour le TBA (6ans) et pour le TBA (7ans) marquant ainsi une continuité dans le processus de rattrapage amorcé depuis plusieurs années. Cela montre que les enfants admis en 1<sup>ère</sup> année sont encore en dehors de l'âge légal d'admission.

Plusieurs facteurs contribuent à cet état de fait. On peut citer l'adéquation de l'offre scolaire et la prise de conscience des parents à scolariser leurs enfants. Cependant, des disparités s'observent dans le système éducatif Burundais. Les infrastructures sont plus concentrées en milieu urbain qu'en milieu rural et certaines provinces battent le record dans la scolarisation. Selon le sexe, les filles sont en général scolarisées au même titre que les garçons : pas de discrimination basée sur le genre dans l'éducation des enfants.

#### DEFINITION DU SECTEUR DE L'EDUCATION

- **École** : unité administrative où se déroule l'enseignement ;
- **Elève** : Individu scolarisé dans l'enseignement à plein temps ; leur nombre doit être renseigné dans le registre de présence de l'école
- **Enseignant** : Toute personne enseignant à plein temps dans l'enseignement primaire. Le recensement annuel inclut des enseignants momentanément absents, par exemple en congé de maladie. Tout enseignant absent depuis plus de 6 mois ne doit pas être compté
- **Ratio Élèves/Classe** : Nombre moyen d'élèves pour une classe ;
- **Ratio Élèves/Maître** : Nombre moyen d'élèves pour un enseignant (maître) ;

- **Salle de classe** : Tout bâtiment rattaché à une école et utilisé pour accueillir une classe ;
- **Redoublants** : Elèves qui au début de l'année scolaire, fréquentent la même année d'études que l'année scolaire précédente et effectuent, à l'école le même travail ;
- **Taux Brut d'Admission** : appelé aussi taux d'accès, c'est la proportion de nouveaux entrants dans un cycle d'enseignement quel que soit leur âge, rapporté à la population d'âge légal d'entrée dans ce cycle. Dans le calcul du Taux Net d'Admission, la proportion de nouveaux entrants pris en compte sont ceux disposant de l'âge légal d'entrée dans le cycle considéré ;
- **Taux Brut de Scolarisation**: Rapport entre les effectifs d'élèves scolarisés dans un cycle donné quel que soit leur âge, et la population en âge officiel de scolarisation : 7-12 ans ou 6-11 ans pour les 3 premiers cycles du fondamental (primaire), 13-15 ou 12-14 ans pour le cycle 4 (dernier cycle de l'enseignement fondamental), 16-18 ou 15-17 ans pour le post fondamental (2ème cycle d'enseignement secondaire) ;
- **Taux de promotion**: Rapport entre des promus de l'année en cours (Total des élèves d'un niveau d'étude donné retranché du nombre de redoublants) sur les effectifs des élèves de l'année précédente ;
- **Taux d'achèvement**: Rapport entre l'ensemble des nouveaux admis en dernière année d'un cycle d'enseignement (primaire ou secondaire) et la population ayant l'âge officiel d'accès à ce niveau ;
- **Taux de redoublement**: Rapport entre les redoublants de l'année en cours sur les effectifs des élèves de l'année précédente ;
- **Taux d'admission**: Le taux d'admission prend en compte le nombre de nouveaux entrants dans le niveau d'éducation donné par rapport à la population de l'âge officiel d'entrée à ce niveau d'enseignement. Il traduit mieux que tout autre indicateur, le niveau d'accès au système ;
- **Taux d'alphabétisation**: C'est la population alphabétisée de 10 ans ou plus sur la population totale de 10 ans ou plus, multipliée par 100. Est alphabétisée une personne capable de lire et écrire en comprenant.

- **Taux d'abandon** : C'est le pourcentage des élèves d'un cours donné à une année donnée qui quittent le cycle au cours ou à la fin de l'année scolaire. (Il se calcule en fin d'année).

### III. 1. Enseignement préscolaire

#### III. 1.1. Évolution des taux de l'enseignement préscolaire et de l'effectif des auditeurs par année.

Les taux de l'enseignement préscolaire au Burundi restent faibles depuis longtemps car 12,2% seulement des enfants en âge d'être au préscolaire y sont inscrits. En plus, entre 2009 et 2014, les taux de l'enseignement préscolaire ont davantage régressé, puis progressé un peu : le taux brut de l'enseignement préscolaire est passé de 6,2 en 2009/2010 à 4,8 en 2012/2013, soit une diminution de 1,4% au cours de la période des 4 premières années. Le même taux s'est amélioré au cours de l'année scolaire 2019/2020 allant jusqu'à 12,2% soit une augmentation de 7,8%. Le taux net quant à lui est passé de 4,9% pendant l'année scolaire 2009/10 à 2,1% au cours de l'année scolaire 2011/12, soit une diminution de 2,8%. Mais ce taux s'est aussi amélioré au cours de l'année scolaire 2019/2020 allant jusqu'à 9,6% soit une augmentation de 7,5%.

Au cours de la même période, l'effectif des élèves s'est maintenu presque constant, passant de 58 243 en 2009/2010 à 52772 en 2012/2013. Cependant l'on observe une légère diminution en 2010/2012 et 2014/2015. À partir de 2015/2016 l'effectif est monté jusqu'en 2019/2020, passant de 92 001 à 125 667.

Tableau III. 1. Évolution des taux de couverture de l'enseignement préscolaire et de l'effectif des élèves par année.

Année scolaire	Garçons	Filles	Total	TBS	TNS
2009/2010	30721	27522	58243	6.22	4.89
2010/2011	21417	21832	43249	-	-
2011/2012	23235	23507	46742	5.5	2.1
2012/2013	25933	26839	52772	4.8	4.6
2013/2014	42 694	43 491	86 185	6.0	5.9
2014/2015	33 390	33 582	66 972	-	-
2015/2016	45 487	46 514	92 001	-	-
2016/2017	49718	50441	100159	10.1	6.4

2017/2018	54456	53135	107591	10.2	7.8
2018/2019	60893	59270	120163	11.6	9.2
2019/2020	63258	62409	125667	12.2	9.6

Source : MENRS, Indicateurs sur l'enseignement au Burundi, 2008 à 2020 et Annuaire statistiques scolaires, 2009-2020

### III. 1.2. Evolution du nombre de personnel de l'encadrement de la petite enfance

Les tendances à la baisse s'observent au niveau de l'évolution du personnel d'encadrement de la petite enfance au cours de la période 2009-2013. En effet, on est passé de 1 819 encadreurs en 2008/2009 à 1 486 en 2012/2013, soit une diminution de 18,3% au cours des 4 premières années, puis de 1 899 en 2013/14 à 2960 en 2016/17 soit une augmentation de 55,8 % dans 3 ans et une diminution en 2017/2018 et 2019/2020 allant jusqu'à l'effectif de 2409.

Tableau III. 2. Nombre de personnel de l'encadrement de la petite enfance.

Année Scolaire	Effectif du personnel			
	Public	Communautaire.	Privé	Total
2008/2009	273	1 308	238	1 819
2009/2010	334	950	333	1 617
2010/2011	-	-	-	-
2011/2012	537	379	502	1418
2012/2013	586	354	546	1486
2013/2014	775	436	688	1899
2014/2015	1021	616	899	2536
2015/2016	1042	480	1086	2608
2016/2017	1236	513	1211	2960
2017/2018	1228	431	1158	2817
2018/2019	1191	259	1307	2757
2019/2020	967	82	1360	2409

Source : MENRS, Annuaire statistiques scolaires, 2008-2020

### III. 1.3. Evolution des structures d'encadrement de la petite enfance

Au cours de la période 2008/2009, les structures de l'enseignement préscolaire ont diminué passant de 679 en 2008/09 à 581 en 2011/12. Cette chute est due à la diminution du nombre de structures communautaires. Ces structures, qui avaient pour objectif l'amélioration de l'accès et de la réussite à l'école primaire, régressent continuellement. Néanmoins, on observe une remontée des structures préscolaires à partir de 2012/13 avec 686 en 2012/2013 contre 1697 en 2019/2020.

Tableau III. 3. Structures d'encadrement de la petite enfance.

Année Scolaire	Structures par statut			Total
	Public	Comm.	Privé	
2008/2009	148	445	86	679
2009/2010	185	338	92	615
2010/2011	-	-	-	-
2011/2012	294	156	131	581
2012/2013	357	173	157	686
2013/2014	467	207	190	864
2014/2015	615	275	232	1122
2015/2016	713	254	285	1252
2016/2017	860	281	337	1478
2017/2018	973	260	340	1573
2018/2019	1091	199	363	1653
2019/2020	1142	200	355	1697

Source : MENRS, Annuaire statistiques scolaires, 2008-2020

### III. 2. Enseignement fondamental

#### III.2.1. Evolution des données scolaires primaire et/ou fondamentales

Au niveau national, le taux net de scolarisation est maintenu constant variant entre 94% et 95% entre 2009/10 et 2013/14. Cependant l'on remarque une diminution à partir de 2016/2017 jusqu'en 2019/2020 allant jusqu'à 86,5%. Les effectifs d'élèves du primaire actuellement fondamental ont connu un accroissement sensible, passant de 1829385 en 2009/10 à 2585653 en 2019/2020, soit un d'accroissement de 41,34% sur toute la période.

Au cours de la période de 2010 à 2020, l'évolution du nombre d'enseignants a été plus rapide passant de 35820 à 51921 soit un accroissement de 45%. Pendant la même période, le nombre de classes a aussi évolué passant de 22 241 à 37 200, soit un accroissement de 67,25%. Cependant, quant au nombre d'écoles, l'on observe une augmentation jusqu'en 2016/2017, passant de 3109 à 4961 écoles, puis une diminution jusqu'en 2019/2020, passant de 4 961 à 4 359 écoles.

Tableau III. 4. Données scolaires primaire et/ou fondamentales

Année scolaire	Effectifs d'élèves	Nombre d'écoles	Nombre de classes	Nombre d'enseignants	TNS (%)
2009/2010	1829385	3109	22241	35820	94.10
2010/2011	1922424	3353	24390	39441	94.00
2011/2012	1956289	3549	26423	41181	94.90
2012/2013	1977386	3665	27219	43744	95.40
2013/2014	2076355	3795	29236	45826	95.60
2014/2015	2164442	4035	31446	47949	91.60
2015/2016	2271837	4141	33176	48521	88.02
2016/2017	2313818	4961	33907	49252	86.10
2017/2018	2376036	4254	35712	51051	86.10
2018/2019	2480260	4329	36284	51545	85.10
2019/2020	2585653	4359	37200	51921	86.50

Source : MENRS, Indicateurs sur l'enseignement au Burundi, 2009 à 2020 et Annuaire statistiques scolaires, 2009-2020

### III.2.2. Évolution du taux net d'admission en première année primaire/fondamentale

Suite aux efforts consentis dans le domaine de l'éducation par les pouvoirs publics et les autres intervenants, les taux nets d'admission en première année primaire/fondamental ont connu des progrès. En effet, le taux d'admission en première année scolaire est passé de 70,7 % en 2009/2010 à 78,9% en 2013/14 pour les élèves âgés de 7 ans. Ce taux a sensiblement diminué jusqu'à 51,8% en 2019/2020 car la loi n°1/19 du 10 septembre 2013 organisant l'enseignement de base et secondaire, a institué l'âge légal d'entrer à l'école fondamentale à 6 ans. La diminution donc du TNA pour les élèves âgés de 7 ans entraîne l'augmentation du TNA pour ceux âgés de 6 ans. Les proportions entre les filles et les garçons sont presque similaires.



Tableau III. 5. Évolution du taux net d'admission en première année primaire/fondamentale par année scolaire

Année scolaire	TNA (7 ans)			TNA (6ans) <sup>1</sup>		
	Filles	Garçons	Ensemble	Filles	Garçons	Ensemble
2009/2010	-	68.8	70.7			
2010/2011	78.5	73.5	76			
2011/2012	82	75.8	78.8			
2012/2013	80	78	79			
2013/2014	-	-	78.9			
2016/2017	55	55.5	55.2	29.3	29.1	29.2
2017/2018	54.1	54.6	54.3	31.6	30.6	31.1
2018/2019	51.5	51.9	51.7	36.6	36.1	36.4
2019/2020	51.7	52.0	51.8	37.6	37.4	37.5

Source : MENRS, Indicateurs sur l'enseignement au Burundi, 2009-2020

### III.2.3. Évolution des effectifs des élèves dans l'enseignement primaire/fondamental public par sexe et par année scolaire.

De façon globale, le rythme de croissance annuel des effectifs féminins a été supérieur à celui des garçons durant la période de 2011 à 2020, exception faite en 2019 où la situation est inverse. L'accroissement s'observe nettement pour les trois années scolaires. Il est de l'ordre de 7,4%, 6% et 5,1% pour les filles contre 5,3%, 4,2%, 4,9% pour les garçons respectivement en 2010, 2011 et 2014. En 2015, 2016 et 2018, la situation est inverse ; car l'accroissement est important au côté des garçons car nous avons 5,3%, 5% et 7,7% pour les garçons contre 4,2%, 4,9% et 2,1% pour les filles. En d'autres termes, nous pouvons dire que des efforts ont été consentis pour la scolarisation des filles.

<sup>1</sup> La non disponibilité des données relatives au TNA pour les enfants de 6 ans signifie que la loi instituant l'âge officiel d'entrer à l'école est fixé à 6 ans depuis l'année de 2015

Tableau III. 6. Évolution des effectifs des élèves dans l'enseignement primaire/fondamental public par sexe et par année scolaire.

Années scolaires	Masc.	Fém.	Ensemble
2009/2010	920735	908650	1829385
2010/2011	959253	963171	1922424
2011/2012	972175	984114	1956289
2012/2013	976800	1000586	1977386
2013/2014	1024573	1051732	2076355
2014/2015	1068538	1095904	2164442
2015/2016	1122281	1149556	2271837
2016/2017	1141755	1172063	2313818
2017/2018	1230660	1196767	2427427
2018/2019	1258734	1221526	2480260
2019/2020	1244723	1280400	2525123

Source : MENRS, Annuaire statistiques scolaires, 2009-2020

Tableau III. 7. Variation (en %) des effectifs des élèves par rapport à l'année précédente.

Années scolaires	Masc.	Fém.	Ensemble
2009/2010	5,3	7,4	6,3
2010/2011	4,2	6,0	5,1
2011/2012	1,3	2,2	1,8
2012/2013	0,5	1,7	1,1
2013/2014	4,9	5,1	5,0
2014/2015	4,3	4,2	4,2
2015/2016	5,0	4,9	5,0
2016/2017	1,7	2,0	1,8
2017/2018	7,7	2,1	4,9
2018/2019	2,3	2,1	2,2
2019/2020	-1,1	4,8	1,8

Source : MENRS, Indicateurs sur l'enseignement au Burundi, 2009-2020

Tableau III. 8. Variation (en %) des donnés scolaires par rapport à l'année précédente

Années scolaires	Effectifs des élèves	Nombre d'écoles	Nombre de classes	Nombre d'enseignants	TNS (%)
2009/2010	6.3	6.9	6.9	8.1	4.9
2010/2011	5.1	7.8	6.8	10.1	-0.1
2011/2012	1.8	14.1	9.6	4.4	0.9
2012/2013	1.1	3.2	3.0	6.2	0.5
2013/2014	5.0	3.6	7.5	4.9	0.2
2014/2015	4.2	6.3	7.5	4.6	-4.2
2015/2016	5.0	2.6	5.5	1.2	-3.9
2016/2017	1.8	19.8	2.2	1.5	-2.2
2017/2018	2.7	-14.2	5.3	3.7	0.0
2018/2019	4.4	1.8	1.6	1.0	-1.2
2019/2020	4.2	0.7	2.5	0.7	1.6

Source : MENRS, Indicateurs sur l'enseignement au Burundi, 2009-2020

### III.2.4. Taux net de scolarisation par province en 2019/2020

Le Taux Net de Scolarisation qui est de 86,5 (7-12ans) montre qu'il existe encore des enfants de cette tranche d'âge qui sont non scolarisés et ceux qui quittent l'école prématurément. Néanmoins, d'une façon globale, nous constatons qu'il y a eu une amélioration du TNS dans chaque province par rapport à l'année précédente.

Tableau III. 9. Les taux nets de scolarisation par province

PROVINCE	2018/2019						2019/2020					
	TNS (6-11ANS)			TNS (7-12ANS)			TNS (6-11ANS)			TNS (7-12ANS)		
	F	M	F+M	F	M	F+M	F	M	F+M	F	M	F+M
BUBANZA	84	80	81,8	93	89	90,65	86,6	82,4	84,5	96,3	91,5	93,9
BUJUMBURA	84	81	82,4	92	88	90,1	86,2	83,4	84,8	95,1	92,6	93,8
BUJUMBURA M	92	91	91,55	93	91	91,9	95,2	93,7	94,5	96,8	96,5	96,6
BURURI	70	69	69,3	72	72	72	72,9	72,2	72,6	77,5	76,1	76,8
CANKUZO	80	77	78,6	86	82	84,1	87,0	83,7	85,4	92,6	89,5	91,1
CIBITOKÉ	95	94	94,2	89	89	88,65	96,9	96,1	96,5	96,4	95,4	95,9
GITEGA	85	82	83,8	91	88	89,4	86,7	82,9	84,8	93,2	89,3	91,2
KARUSI	71	69	69,9	78	76	77	72,9	71,6	72,2	84,4	82,8	83,6
KAYANZA	75	72	73,4	78	75	76,3	75,8	72,8	74,3	81,5	78,0	79,7
KIRUNDO	70	71	70,8	74	75	74,3	75,3	77,0	76,2	78,8	81,2	80,0
MAKAMBA	94	92	93,4	97	94	95,6	96,0	95,6	95,8	98,4	96,8	97,6
MURAMVYA	87	85	86	90	88	89	89,6	86,3	88,0	94,7	91,3	93,0
MUYINGA	72	71	71,2	76	75	75,4	76,8	76,2	76,5	81,5	81,7	81,6
MWARO	75	75	75	77	77	76,5	78,6	76,0	77,3	79,7	78,1	78,9
NGOZI	73	71	71,7	77	75	75,8	76,2	73,9	75,1	79,2	77,6	78,4

RUMONGE	75	72	73,7	93	90	91,7	88,1	83,2	85,7	97,9	93,4	95,7
RUTANA	72	72	72,3	78	77	77,9	80,6	79,2	79,9	82,1	80,5	81,3
RUYIGI	70	68	69,2	75	73	74,3	79,2	78,0	78,6	80,7	79,2	79,9
Total	81	79	80,3	86	84	85,1	82,7	80,8	81,7	87,4	85,6	86,5

Source : MENRS, Indicateurs sur l'enseignement au Burundi, 2018/2019 et 2019/2020

### **III.2.5. Évolution du ratio élèves/classe et ratio élèves/maître par année scolaire**

Au cours de la période 2009- 2015, l'indicateur, « ratio élèves/maître » a connu une légère diminution linéaire puis une augmentation de 2016 jusqu'en 2019 dans les écoles fondamentales ; alors que dans les écoles post-fondamentales, on observe une augmentation dans la période 2009-2012 passant de 34 à 36 élèves par enseignant et une diminution dans la période 2012-2020 passant de 36 à 28 élèves par enseignant.

Au cours de la même période, l'évolution du ratio élèves/classe est similaire à celle du ratio élèves/maître. Cependant malgré cette légère diminution observée dans les écoles fondamentales et post-fondamentales, on constate que les ratios élèves/classe et élève/maître restent élevés dans les écoles fondamentales (entre 70 et 80 élèves/classe et entre 45 à 59 élève/maître dans la période de 2009 à 2020).

Tableau III. 10. Évolution du ratio élèves/classe et ratio élèves/maitre par année scolaire

Années scolaires	École			
	Fondamentale		Post-fondamentale	
	Ratio Élèves/classe	Ratio Élèves/maitre	Ratio Élèves/classe	Ratio Élèves/maitre
2009/2010	81	51	57	31
2010/2011	79	49	55	32
2011/2012	74	48	58	35
2012/2013	72	45	59	36
2013/2014	74	46	53	32
2014/2015	70	46	53	26
2015/2016	70	47	52	29
2016/2017	74	56	48	26
2017/2018	79	58	43	32
2018/2019	68	59	57	26
2019/2020	69	50	39	28

Source : MENRS, Indicateurs sur l'enseignement au Burundi, 2009-2020

### III.2.6. Évolution du taux de redoublement au primaire par sexe selon l'année scolaire

Le taux de redoublement est plus important chez les filles que chez les garçons au cours de la période de 2009/10-2012/13 et l'année scolaire 2018/2019 mais important chez les garçons au cours de la période de 2013/14-2019/20, exception faite dans l'année scolaire 2018/2019. La proportion de redoublants reste élevée ; au cours de l'année scolaire 2009/10, le taux de redoublement est estimé à 35%, il est de 29.8% en 2012/13 et de 29.1% en 2019/2020. Cet indicateur montre que des efforts restent à faire dans l'enseignement primaire malgré l'amélioration observée en 2016/2017 (15.1%).

Tableau III. 11. Évolution du taux de redoublement au primaire par sexe selon l'année scolaire

Année scolaire	Sexe		Ensemble
	Féminin	Masculin	
2009/2010	35.4	34.7	35.0
2011/2012	34.9	34.3	34.6
2012/2013	30.0	29.6	29.8
2013/2014	24.3	24.8	24.2
2016/2017	12.7	14.7	15.1
2017/2018	27.9	28.0	27.7
2018/2019	26.1	23.8	25.1
2019/2020	27.7	30.5	29.1

Source : MENRS, Indicateurs sur l'enseignement au Burundi, 2009-2020

### III. 3. Enseignement secondaire et/ou post-fondamental

#### III.3.1. Général et Pédagogique Public

D'une manière générale, les données de l'enseignement secondaire général et pédagogique public et privé ont connu une augmentation entre 2008 et 2016, puis une diminution entre 2016 et 2020. Les effectifs des élèves passent de 250478 en 2008 à 463345 en 2016, soit un accroissement positif de 84,9% pendant cette période, mais aussi une diminution entre 2016 et 2020, passant de 463345 en 2016 à 291527 en 2020, soit un accroissement négatif de 37,08% pendant cette période. Même comportement que le nombre d'écoles, de salles de classes et effectifs d'enseignants.

Tableau III. 12. Évolution des données scolaires de l'Enseignement Général et Pédagogique Public et privé

Année	Nombre d'écoles	Salles de classe	Enseignants			Élèves		
			Féminin	Masculin	Total	Féminin	Masculin	Total
2008	652	4302	1515	5995	7510	103206	147272	250478
2009	816	5107	1837	6984	8821	122850	175500	298350
2010	922	5842	2184	7964	10184	139082	195109	334191
2011	991	6796	2470	8743	11213	160421	212928	373349
2012	1077	7524	2591	9439	12030	192504	241117	433621
2013	1087	7532	2794	9204	11998	203305	239956	443261
2014	1106	8695	3178	10788	13966	216400	239303	455708
2015	1105	8333	3994	13020	16954	218617	224459	443076
2016	1253	8938	3691	12364	16055	229630	233715	463345
2017	1135	7822	3163	10945	14108	183353	185533	368886
2018	1055	7661	2471	8800	11271	175847	165246	341093
2019	1040	8115	2469	9244	11713	169364	152 172	321536
2020	1028	7966	2362	8907	11269	159182	132345	291527

Source : MENRS, Annuaire statistiques scolaires, 2008-2020

### III.3.2. Technique et Professionnel Public

Quant à l'enseignement secondaire technique et professionnel public, le rythme d'évolution des effectifs d'élèves a été important. En effet, les effectifs ont connu une augmentation entre 2008 et 2018 passant de 8707 à 68831 soit un accroissement de 690,5% et une légère diminution au cours des deux dernières années scolaires passant de 61005 à 58122, soit un accroissement négatif de 4,7%. Toutefois, l'évolution de l'effectif d'enseignants n'a pas suivi le même rythme (285%) que celui des élèves. Sous l'angle de comparaison selon le sexe, le taux d'accroissement des effectifs d'élèves pour cet enseignement au cours de la période 2008-2020 est de l'ordre de 1069,2% pour les filles et de 373,2% pour les garçons, néanmoins l'effectif des filles reste petit par rapport à celui des garçons.

Tableau III. 13. Évolution des données scolaires de l'Enseignement Secondaire Technique et Professionnel Public A2.

Année	Nombre d'écoles	Salles de classe	Enseignants			Élèves		
			Féminin	Masculin	Total	Féminin	Masculin	Total
2007/2008	35	205	117	605	722	2431	6276	8707
2008/2009	35	205	125	617	742	2532	6570	9102
2009/2010	42	217	133	629	762	2641	6863	9504
2010/2011	48	229	142	641	783	3000	8797	11797
2011/2012	48	229	151	654	805	3000	9243	12243
2012/2013	48	229	161	667	828	4150	9055	13205
2013/2014	50	286	171	680	851	5605	11158	16763
2014/2015	65	342	182	693	875	7060	13261	20321
2015/2016	70	438	217	795	1012	8777	16068	24629
2016/2017	103	595	222	893	1115	12341	20574	32915
2017/2018	297	1817	251	1133	1384	32839	35992	68831
2018/2019	286	1912	524	2321	2845	29399	31 606	61005
2019/2020	266	1810	530	2250	2780	28423	29699	58122

Source : MENRS, Annuaire statistiques scolaires, 2007-2020

### III.3.3. Effectifs d'élèves, redoublants et abandons par niveau d'études selon le sexe (publiques et privées) en 2019/2020

Le tableau ci-dessus montre que, de façon générale, les abandons ne sont pas importants dans les écoles post fondamentales. Ils sont plus enregistrés dans les trois 1<sup>ère</sup> années PF (23,82% en SSH, 20,92% en Sc. et 18,77% en LA) que les autres années.



Tableau III. 14. Effectifs d'élèves, redoublants et abandons par niveau d'études selon le sexe (publiques et privées)

ECOLE	Total F	Total F+M	Total RED_F	Total RED_F+M	Total ABAND_F	Total ABAND_F+M	% abandons
1ère PF Eco	3124	5423	803	1434	196	366	9,18%
1ère PF LA	14517	27341	5334	9793	1477	3293	18,77%
1ère PF Pédag	5557	8949	1688	2709	377	756	12,12%
1ère PF Sc	11749	23840	4270	8499	1252	3210	20,92%
1ère PF SSH	5273	8580	2272	3622	572	1181	23,82%
2ème PF Eco	2325	4029	283	541	55	123	3,53%
2ème PF LA	13050	25139	2337	4451	572	1333	6,44%
2ème PF Pédag	5417	8966	693	1209	219	431	5,56%
2ème PF Sc. BST	10057	20666	1473	3056	410	1072	6,09%
2ème PF Sc MPT	184	536	5	19	3	8	1,55%
2ème PF SSH	4284	7224	551	979	109	207	3,31%
3ème PF Eco	1747	3447	64	108	5	10	0,30%
3ème PF LA	11507	26260	1011	1962	154	358	1,47%
3ème PF Pédag	5937	10893	545	1014	119	234	2,37%
3ème PF Sc. BCST	8944	20993	886	2122	165	399	2,11%
3ème PF Sc MPT	207	670	4	11	0	2	0,30%
3ème PF SSH	3108	6214	1	3	2	13	0,21%
4ème PF Pédag	4350	7994	339	612	55	88	1,19%
4ème N	428	689	32	57	5	7	1,11%
Total	111765	217853	22591	42201	5747	13091	7,45%

Source : MENRS, Indicateurs sur l'enseignement au Burundi, 2019/2020 et Annuaire statistiques scolaires, 2019/2020

### III.3.4. Proportion (en %) des redoublants par année d'études et par sexe dans les établissements d'enseignement Post Fondamental général et pédagogique ainsi que technique (public et privé).

Le tableau ci-contre montre que, dans l'ensemble, la proportion des redoublants n'est pas importante (19% dans les établissements d'enseignement Post Fondamental public général et pédagogique ainsi que technique, 8.8% dans les établissements d'enseignement Post Fondamental privé -général et pédagogique ainsi que technique).

Pour les deux types d'établissements d'enseignement Post Fondamental général et pédagogique, nous enregistrons une proportion importante dans toutes les 1ères années PF (Plus de 21%).

Tableau III. 15. Proportion (en %) des redoublants par année d'études et par sexe dans les établissements d'enseignement Post Fondamental général et pédagogique ainsi que technique (public et privé).

Public

SECTEUR_ENS	NIVEAU	Public/Etat (%)			Public / Commune(%)			Total (%)		
		F	M	F+M	F	M	F+M	F	M	F+M
Post Fondamental	1ère Année PF Eco	26,7	36,7	30,5	34,0	31,6	33,0	26,7	36,7	30,5
	1ère Année PF LA	29,3	29,5	29,4	37,5	39,7	38,5	29,3	29,5	29,4
	1ère Année PF Pédag	18,1	8,6	13,4	32,0	31,1	31,7	18,1	8,6	13,4
	1ère Année PF Sc	13,2	12,6	12,9	34,6	38,4	36,4	13,2	12,6	12,9
	1ère Année PF SSH	42,6	48,0	44,5	39,5	47,8	42,4	42,6	48,0	44,5
	2ème Année PF Eco	22,2	20,5	21,3	32,2	28,8	30,6	22,2	20,5	21,3
	2ème Année PF LA	13,3	15,5	14,3	27,3	30,3	28,6	13,3	15,5	14,3
	2ème Année PF Pédag	19,4	14,2	16,9	25,3	25,1	25,2	19,4	14,2	16,9
	2ème Année PF Sc. Biologie Chimie Sc de Terre	17,8	16,9	17,3	31,1	29,7	30,4	17,8	16,9	17,3
	2ème Année PF Sc Math Physique Tech	12,7	11,0	11,4	4,8	11,0	8,5	12,7	11,0	11,4
	2ème Année PF SSH	23,5	21,7	22,9	25,3	27,0	25,9	23,5	21,7	22,9
	3ème Année PF Eco	10,4	20,7	14,9	16,1	18,8	17,2	10,4	20,7	14,9
	3ème Année PF LA	20,3	15,6	17,8	26,4	21,4	24,0	20,3	15,6	17,8
	3ème Année PF Pédag	12,3	12,9	12,6	21,1	22,9	21,8	12,3	12,9	12,6
	3ème Année PF Sc. Biologie Chimie Sc. de la Terre	18,4	21,4	20,1	28,0	29,3	28,7	18,4	21,4	20,1
	3ème Année PF Sc Maths Physique Tech	12,0	8,8	9,7	8,1	12,8	10,7	12,0	8,8	9,7
	3ème Année PF SSH	10,8	12,5	11,6	17,4	16,9	17,2	10,8	12,5	11,6
	4ème Année PF Pédag	7,4	3,2	5,1	10,8	11,0	10,9	7,4	3,2	5,1
	4ème N	18,4	16,8	17,6	29,2	29,3	29,2	18,4	16,8	17,6
	Total Post Fondamental		19,2	13,2	15,5	25,3	30,2	27,6	19,2	13,2
Post Fondamental Technique A2	1ère A2	24,5	20,1	21,8	25,3	21,2	23,2	24,5	20,1	21,8
	2ème A2	18,7	12,6	14,7	18,7	18,3	18,5	18,7	12,6	14,7
	3ème A2	0,8	1,7	1,3	N/A	N/A	N/A	0,8	1,7	1,3
	4ème A2	20,2	14,7	16,8	23,1	23,5	23,3	20,2	14,7	16,8
Total Post Fondamental Technique A2		10,8	12,5	11,6	17,4	16,9	17,2	10,8	12,5	11,6
Total général		19,0	15,9	17,3	28,8	28,9	28,8	19,0	15,9	17,3

Source : MENRS, Indicateurs sur l'enseignement au Burundi, 2019/2020

**Privé**

SECTEUR_ENS	NIVEAU	F	M	F+M
Post Fondamental	1ère Année PF Eco	10,8	20,9	16,0
	1ère Année PF LA	21,8	25,7	23,8
	1ère Année PF Pédag	14,0	15,0	14,4
	1ère Année PF Sc	18,5	18,8	18,7
	1ère Année PF SSH	0,0	0,0	0,0
	2ème Année PF Eco	20,4	17,5	19,2
	2ème Année PF LA	8,3	9,0	8,7
	2ème Année PF Pédag	14,3	20,7	16,2
	2ème Année PF Sc. Biologie Chimie Sc de Terre	0,0	0,0	0,0
	2ème Année PF Sc Math Physique Tech	21,4	16,8	19,2
	2ème Année PF SSH	9,5	33,3	18,2
	3ème Année PF Eco	9,9	35,1	21,1
	3ème Année PF LA	11,8	14,1	12,8
	3ème Année PF Pédag	15,2	12,7	14,2
	3ème Année PF Sc. Biologie Chimie Sc. de la Terre	0,0	0,0	0,0
	3ème Année PF Sc Maths Physique Tech	19,0	18,5	18,7
	3ème Année PF SSH	7,1	0,0	4,8
	4ème Année PF Pédag	3,5	3,9	3,6
Total Post Fondamental		15,5	17,8	16,6
Post Fondamental Technique A2	1ère A2	19,4	18,5	19,0
	2ème A2	6,8	8,9	7,8
	3ème A2	7,0	7,0	7,0
	4ème A2	6,0	9,8	7,3
Total Post Fondamental Technique A2		10,5	11,2	10,8
Total général		11,3	12,3	11,7

Source : MENRS, Indicateurs sur l'enseignement au Burundi, 2019/2020

### **III. 4. Données de l'Enseignement supérieur**

Ont accès à l'Enseignement Supérieur Universitaire Public et Privé, les lauréats des Humanités Générales, Pédagogiques et Techniques titulaires d'un Diplôme d'Etat et ayant obtenu, après la procédure de la note synthétique calculée au prorata de 30% de la note obtenue à l'école dans les disciplines ayant fait l'objet de l'Examen d'Etat et de 70% de la note obtenue à l'Examen d'Etat, une note égale ou Supérieure à 50%.

Les candidats de nationalité burundaise ayant participé à l'Examen d'Etat mais n'ayant pas obtenu le Diplôme d'Etat ont accès à l'Enseignement Supérieur professionnel.

Toutefois, les étudiants titulaires d'un Diplôme d'Etat qui le désirent peuvent avoir accès à l'Enseignement Supérieur Professionnel.

Au 1er mai 2019, on dénombrait pour l'ensemble du Burundi 14260 étudiants dans le secteur public, et 36855 étudiants dans le secteur privé.

L'ancien système était dispensé dans des universités et instituts. Il comportait des cycles courts et des cycles longs. La formation dans les cycles courts durait de 2 ans alors qu'elle était généralement de 3 ans dans les cycles longs, exception faite des facultés d'agronomie et de médecine où la formation dure respectivement 5 et 7 ans.

Le système (BMD) de Baccalauréat pour 3 ans, Mastère pour 2 ans, Doctorat pour 3 ans est implanté dans les établissements d'enseignement supérieur du pays, selon des modalités permettant la mobilité des étudiants au sein de l'espace national, mais aussi du sous régional, régional et international.

#### **III.4.1. Les effectifs de l'Enseignement Supérieur**

Une faible proportion de ceux qui entrent dans le système scolaire accède à l'enseignement supérieur. Ce faible taux d'accès vaut à l'enseignement supérieur le qualificatif « d'élitiste ». Les effectifs des étudiants ont connu globalement des hausses sur la période allant de 2011 à 2020 (cf. tableau). Selon le sexe, les garçons représentaient 67,08 % de l'ensemble des effectifs du supérieur en 2011/2012 et les filles 32,92 % mais on note de plus en plus un accroissement de l'effectif des filles passant de 12100 en 2011/12 à 21231 en 2019/2020, soit une proportion de 41,5% en 2020.

Tableau III. 16. Évolution des effectifs de l'enseignement supérieur par année académique (Public et Privé)

Libellé Année	SEXE	Nb d'Étudiants	Nb Abandons	Nb Redoublant s	Nb Boursier s	Nb Étranger s	Nb Enseigna nts	Nb Diplôm és
2011/2012	F	12100	ND	ND	ND	ND	113	657
	F+M	36766	ND	ND	ND	ND	864	1844
2012/2013	F	13938	440	481	1523	640	219	1139
	F+M	44887	1516	1113	4877	2158	1583	3159
2013/2014	F	9298	276	202	533	245	167	992
	F+M	37872	1103	663	2911	868	1625	3726
2014/2015	F	12786	202	179	1563	181	221	928
	F+M	51225	974	833	7655	2864	1975	3333
2015/2016	F	12348	594	420	4117	691	547	3840
	F+M	37266	1891	1588	16462	2084	2646	10462
2016/2017	F	13926	655	363	4026	593	391	4764
	F+M	40120	2152	1501	16464	1857	3118	12321
2017/2018	F	15917	403	546	2887	280	498	4316
	F+M	41869	1237	1912	11929	1996	3456	11522
2018/2019	F	15626	424	604	ND	796	422	4888
	F+M	40056	1333	2133	ND	4063	3759	13209
2019/2020	F	21231	651	378	ND	548	530	7949
	F+M	51115	1541	1853	ND	4351	4303	18461

Source : MENRS, Statistiques du secteur éducatif burundais, Annuaire 2019/2020, Enseignement supérieur

### III.4.2. Les effectifs des Établissements d'Enseignement Supérieur

L'effectif des établissements d'Enseignement supérieur est de 47 établissements au niveau national. La création d'établissements supérieurs dans le secteur privé augmente de plus en plus, passant de 18 établissements en 2010 à 40 établissements en 2020 comme le montre le tableau ci-dessous. La proportion des établissements privés représente donc 85,10% de l'ensemble des établissements de l'Enseignement supérieur au niveau national.

Tableau III. 17. Évolution des Établissements d'Enseignement Supérieur

Année	PUBLIC	PRIVE	TOTAL
2009/2010	4	18	22
2010/2011	6	24	30
2011/2012	7	24	31
2012/2013	7	28	35
2013/2014	7	38	45
2014/2015	7	38	45
2015/2016	7	38	45
2016/2017	7	38	45
2017/2018	7	39	46
2018/2019	7	40	47
2019/2020	7	40	47

Source : MENRS, Statistiques du secteur éducatif burundais, Annuaire 2019/2020, Enseignement supérieur

### III.4.3. Effectifs d'étudiants par établissement d'Enseignement supérieur en 2019/2020.

Les données sur les étudiants par établissement d'Enseignement supérieur au cours de l'année académique 2019/2020 montrent les filles ne représentent que 41,5% des étudiants qui fréquentent l'Enseignement supérieur. Ventilé au niveau des établissements, nous constatons qu'il y a des établissements où la proportion des filles qui y fréquentent dépasse 50% ; à savoir : IUSSDC (61,1%), ISPGI (60,4%), INUSSAD (60,3%), UGL (58,5%), ULBU (55,8%), ESSSA (52,2%) et International Leadership (51,2%).

Tableau III. 18. Effectifs d'étudiants par Établissement en 2019/2020

ETABLISSEMENTS		A/A 2019/2020		
		F	M	F+M
1	Université du Burundi (UB)	2516	7291	9807
2	Université des Grands Lacs (UGL)	5534	3919	9453
3	Ecole Normale Supérieure (ENS)	541	2260	2801
4	Institut Supérieur de Police (ISP)	8	79	87
5	Université de Ngozi	898	951	1849
6	Université du lac Tanganyika(ULT)	1349	1617	2966
7	Université Sagesse d'Afrique (USA)	2145	2584	4729
8	Université Lumière de Bujumbura (ULBU)	2640	2093	4733
9	Université NTARE RUGAMBA	50	255	305
10	Université Espoir d'Afrique (UEA)	951	2392	3343
11	Université Polytechnique de Gitega (UPG)	737	769	1506
12	Institut Supérieur Paramédical de Gitega (ISPGI)	548	360	908
13	Université Martin Luther King (UMLK)	211	355	566
14	Université de MWARO (UM)	132	138	270
15	Ecole Nationale d'Administration(ENA)*	246	349	595
16	Institut National de Santé Publique (INSP)	225	415	640
17	Institut Universitaire des Sciences de la Santé et de Développement Communautaire (IUSSDC)	179	114	293
18	East African Leadership Institute (EALI) de MUYINGA	407	504	911
19	International University of Equater (IUE)	201	428	629
20	East Africa Star University (EASU)	138	258	396
21	Bujumbura International University (BIU)	255	296	551
22	Institut Supérieur d'Enseignement Technique (ISET)	37	56	93
23	Grand séminaire st curé d'ARS de Bujumbura(GSB)*	2	218	220
24	Institut Supérieur des Techniques de Gestion (ISTG)	70	87	157
25	Institut Supérieur de la Gestion des Entreprises (ISGE)	80	124	204
26	Institut Supérieur des Cadres Militaires (ISCAM)	6	120	126
27	Grand Séminaire Jean Paul II	1	218	219
28	Institut Supérieur de Gestion et d'Informatique (ISGI)	43	98	141
29	Institut Supérieur de Développement (ISD)*	-	115	180
30	Grand Séminaire St Pierre Claver de BURASIRA	0	160	160
31	Institut Universitaire des Sciences de la Santé et du Développement (INUSSAD)	375	247	622
32	Institut International libre d'Afrique (INILAQE)*	24	25	49
33	Université Polytechnique Intégrée de CIBITOKÉ	53	118	171
34	Grand Séminaire Saint Charles LWANGA de KIRYAMA	0	117	117
35	INITELEMATIQUE	13	73	86
36	Institut Supérieur de Gestion et de Développement de MUZINDA (ISGD)	63	70	133
37	Summit International Institute	62	120	182
38	Institut Supérieur d'Entrepreneuriat et de Gestion (ISEG)	25	39	64
39	Ecole Supérieure des Sciences de la Santé (ESSSA)	12	11	23
40	Institut Universitaire du Lac de KIRUNDO	39	53	92
41	Bujumbura Christian Universty	1	38	39
42	Institut Supérieur d'Entrepreneuriat du Burundi(ISEBU)	11	25	36
43	Institut Supérieur Islamique de MUYINGA	55	57	112
44	International Leadership	293	279	572
	<b>Total général</b>	<b>21241</b>	<b>29895</b>	<b>51136</b>

Source : MENRS, Statistiques du secteur éducatif burundais, Annuaire 2019/2020, Enseignement supérieur

## **CHAPITRE IV. ACTIVITES ECONOMIQUES ET AVOIRS DES MENAGES**

Le secteur primaire (agriculture et élevage) constitue le pilier de l'économie du Burundi. En effet, ce secteur a généré 34.6% du Produit Intérieur Brut contre 15.0% et 40.9% respectivement pour les secteurs secondaire et tertiaire en 2015. Il occupe plus de trois quarts de la population active au cours de l'année 2017. Les biens possédés par les ménages (terres, bétail, voiture, motocyclette, bicyclettes, radio etc.) constituent un indicateur de bien-être. La possession de ces biens permet d'apprécier les conditions de vie des ménages.

### **DEFINITION DU SETEUR ACTIVITES ECONOMIQUES ET AVOIRS DES MENAGES.**

Avoirs du ménage (ou biens possédés par le ménage) constituent une partie de leur patrimoine et concernent ici la possession d'un logement, de terres, d'un moyen de locomotion, de bétail, et autres équipements.

#### **IV. 1. Activités économiques des ménages**

L'agriculture occupe une place importante dans l'économie du Burundi. Avec un taux d'occupation de 84%, l'agriculture est l'activité exercée par la plupart des ménages burundais. La proportion des ménages agricoles est plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain 91,2% et 33,8% respectivement. Une analyse suivant les types de culture place en tête les cultures vivrières avec un taux d'occupation de 99,8% et les cultures d'exportation occupent les ménages à hauteur de 0,2% seulement.



## IV. 2. Avoirs des ménages

### IV.2. 1. Propriétaires de leur logement

Au Burundi, la plupart des ménages sont propriétaires de leurs logements : plus de 4 ménages sur 5 depuis 2002 jusqu'en 2020.

Tableau IV. 1. Répartition (en %) des ménages propriétaires de leur logement selon le milieu de résidence

Milieu	2002	2006	2008	2013
Urbain	47,0	62,9	44,4	50,1
Rural	95,1	97,2	88,6	96,7
Ensemble	91,5	93,3	84,5	92,0

Source : RGPH 2008 et ISTEERU, QUID 2002, QUIBB 2006 et ECVMB2013-14

Il y a cependant des disparités selon le milieu de résidence. En effet, si en milieu rural au moins 88% des ménages sont propriétaires de leur logement depuis 2002 jusqu'en 2013, ils sont au plus 63% en milieu urbain au cours de la même période. Dans les provinces de résidence, la tendance observée au niveau national est la même en ce qui concerne l'importance des ménages propriétaires de leur logement. Plus de 88% des ménages de n'importe quelle province sont en effet propriétaires de leur habitation en dehors de la Mairie de Bujumbura (37,7%) en 2013. En termes d'évolution, par rapport à 2006, toutes les provinces ont enregistré une baisse de la proportion des propriétaires de logement en 2008 et une reprise de l'accroissement en 2013.

Tableau IV. 2. Répartition (en %) des ménages propriétaires de leur logement par province en 2002, 2006, 2008 et 2013

Province	Années			
	2002	2006	2008	2013
Bubanza	91,2	92,7	82,5	93,4
Mairie de Bujumbura	43,2	56,6	35,2	37,7
Bujumbura rural	79,6	96,5	84,5	93,1
Bururi	84,7	94,3	86,7	95,5
Cankuzo	98,2	99	88,7	97,7
Cibitoke	94,5	96,1	81,7	88,0
Gitega	99	94,9	89,9	96,9
Kayanza	89,8	95,6	93,9	95
Karuzi	98,6	99,1	89,2	98,2
Kirundo	95,5	96,9	87,1	95,3
Makamba	97,7	97,2	84,3	95,7
Muramvya	93,7	99,1	89,2	99,6
Muyinga	95,6	97,9	87,0	95,2
Mwaro	98,5	99,1	92,4	97
Ngozi	99,4	96,7	87,0	96,7
Rutana	90,1	98,1	89,1	97,1
Ruyigi	97,9	98,1	87,8	97,5

Source : RGPB 2008 et ISTEERU, QUID 2002, QUIBB 2006 & ECVMB 2013-14.

#### IV.2. 2. Possession de terre et du bétail

La proportion des ménages possédant des terres a diminué entre 2006 et 2008 (respectivement 84% et 78%) et a augmenté de 2008 à 2017 passants de 78% à 82.7%. La prise en compte du milieu de résidence fait apparaître que les citadins du fait qu'ils pratiquent très peu l'agriculture et/ou l'élevage sont peu nombreux à posséder des moyens de production comme la terre (35.1% des citadins possédant les terres contre 88.6% de ruraux en 2017). On constate également que dans l'ensemble, la proportion des individus possédant du bétail varie au cours de la période 2006-2017 : une hausse des proportions de la population possédant du bétail a été enregistrée de 2006 à 2008 alors que 2010 a connu une diminution des proportions de la population en possession du bétail et ensuite une légère augmentation en 2017.

Tableau IV. 3. Proportion des ménages possédant de la terre et du bétail selon le milieu de résidence

Milieu	Terre				Bétail			
	2006	2008	2010	2017	2006	2008	2010	2017
Urbain	36.6	47.3	43.1	35.1	21.9	-	25.3	19.5
Rural	90.3	83.2	90.0	88.6	59.9	-	61.9	69.1
Ensemble	84.2	78	85.8	82.7	55.5	70.1	58.6	63.7

Source : RGPH 2008 et ISTEEBU, QUID 2002, QUIBB 2006, EDS II 2010 et EDSB III 2016-2017

L'analyse du tableau ci-dessous fait ressortir une disparité entre les provinces quelle que soit l'année. La Mairie de Bujumbura s'illustre par la faiblesse des proportions des ménages possédant de la terre et du bétail. L'explication de cette situation pourrait résider dans le fait que la ville est un milieu non favorable à l'agriculture et à l'élevage. Par ailleurs, dans l'ensemble on relève une tendance à la baisse de la proportion des ménages possédant la terre entre 2006 et 2017.

Tableau IV. 4. Proportion des ménages possédant de la terre par province et par année

Province	Terre			Bétail	
	2006	2008	2017	2010	2017
Bubanza	81,8	55,5	54,9	46,9	51,1
Mairie de Bujumbura	25,8	39,1	7,6	22,1	11,0
Bujumbura rural	90,3	81,6	79,2	55,0	61,7
Bururi	90,4	81,9	96,2	63,4	81,0
Cankuzo	93,9	90,5	97,3	70,8	70,4
Cibitoke	84,7	60,4	60,0	48,4	62,6
Gitega	89,3	89,4	94,1	67,8	78,5
Kayanza	88,3	89,3	97,3	70,7	69,9
Karuzi	83,5	88,5	92,4	61,5	70,3
Kirundo	91,9	79,5	94,7	52,8	72,5
Makamba	96,5	78,8	82,3	61,7	63,5
Muramvya	90,5	90,2	97,1	63,4	77,6
Muyinga	90,6	79,8	92,7	60,5	69,0
Mwaro	93,3	92,4	98,1	73,1	83,2
Ngozi	87,3	84,6	89,5	57,2	57,2
Rutana	94,8	89,2	94,1	71,7	64,9
Ruyigi	92,7	86,7	89,7	63,6	63,7
Rumonge			77,8		55,7

Source : RGPH 2008 et ISTEEBU, QUID 2002, QUIBB 2006, EDS II 2010 et EDSB III 2016-2017

### IV.2. 3. Possession de moyens de locomotion

Pour l'ensemble des moyens de locomotion, il y a une augmentation des ménages ayant déclaré en posséder au moins une entre 2002 et 2017, particulièrement

pour la bicyclette ou vélo : évolution de 10.1% des ménages qui possèdent le vélo entre 2002 et 2017. Pour les ménages ayant déclarés posséder une voiture, on constate une évolution de 1% entre 2002 à 2008 et une diminution de 0.5% entre 2008 et 2017.

Tableau IV. 5. Répartition (%) des ménages possédant un moyen de locomotion

année	2002			2006			2008			2010			2017		
	Voiture	Moto	Vélo	Voiture	Moto	Vélo	Voiture	Moto	Vélo	Voiture	Moto	Vélo	Voiture	Moto	Vélo
Milieu de résidence															
Urbain	9.3	0.8	10.4	7.2	2.7	14.1	5.9	1.5	9.2	9.6	4.4	19.5	8.3	5.5	14.4
Rural	0.2	0.2	11.7	-	1	10.3	1.1	0.3	11.3	0.1	0.7	20.6	0.3	1.8	21.5
Ensemble	0.6	0.2	10.6	-	1	10.7	1.6	0.4	11.1	0.9	1.1	20.5	1.1	2.2	20.7

Source : RGPH 2008 et ISTEEBU, QUID 2002, QUIBB 2006 et EDSB III 2016-2017

La voiture est un bien d'équipement assez rare surtout en milieu rural où la proportion des ménages qui en possède au moins une n'est que 0.3% en 2017. Par contre, la bicyclette est le moyen de locomotion le plus fréquent : 21.5% des ménages ruraux et 14.4% des ménages urbains possèdent au moins une bicyclette en 2017. Beaucoup de provinces frontalières avec d'autres pays se particularisent dans l'utilisation des bicyclettes : au moins 20% des ménages en possèdent en 2013, peut-être à cause des navettes fréquentes entre le Burundi et les pays limitrophes pour des raisons multiples et du coût de ce moyen relativement bas.

Tableau IV. 6. Répartition (%) des ménages possédant un moyen de locomotion (voiture, motocyclette et/ou bicyclette), par Province et par année.

Province	Voiture	Motocyclette			Bicyclette	
	2008	2006	2008	2013	2008	2013
Bubanza	1.2	1	0.5	0.4	13.8	17.7
Mairie de Bujumbura	7.5	3	1.4	1.9	7.3	10.5
Bujumbura rural	1.2	0	0.2	1.6	6.1	8.5
Bururi	1.6	1	0.3	1.3	6.4	8.9
Cankuzo	1.1	1	0.3	1.2	13.9	24.2
Cibitoke	1.4	0	0.5	2.1	8.6	14.7
Gitega	1.5	0	0.3	0.5	11.3	11.5
Kayanza	1.0	1	0.2	0.8	10.6	7.1
Karuzi	0.6	1	0.2	0.5	7.3	11.7
Kirundo	1.1	1	0.6	1.3	14.2	20.6
Makamba	1.6	1	0.5	1.7	20.3	31
Muramvya	1.6	0	0.2	0.1	5.7	4.3
Muyinga	1.4	1	0.4	2.4	13.8	24.3
Mwaro	1.1	1	0.3	1.8	6.7	7.9
Ngozi	0.8	1	0.5	0.7	10.4	12.4
Rutana	1.3	0	0.2	0.2	16.3	21.9
Ruyigi	1.1	2	0.3	0.2	18.5	22.9

Source : RGPH 2008 et ISTEEBU, QUID 2002, QUIBB 2006 et ECVMB 2013-14

#### IV.2. 4. Possession des moyens de communication et d'information

L'accès à l'information pour la plupart des ménages se fait à travers la radio aussi bien en milieu urbain (54% en 2017) qu'en milieu rural (35% en 2017). Dans l'ensemble, seulement 4,8% des ménages possèdent un poste téléviseur au cours de l'année 2017 alors qu'en 2008, le taux d'équipement en téléviseur est de 2.3%. Toutefois, une évolution non moindre de la qualité de l'accès à l'information est observée entre 2008 et 2013 : on constate des évolutions positive de 1,8% et négative de 6,2% respectivement des ménages possédant des télévisions et ceux possédant des radios.

Tableau IV. 7. Répartition (%) des ménages possédant un poste radio, un poste téléviseur et/ou un téléphone par milieu de résidences et par année.

Année	2008			2013			2017		
	Radio	Télévision	Téléphone (fixe ou mobile)	Radio	Télévision	Téléphone (fixe ou mobile)	Radio	Télévision	Téléphone (fixe ou mobile)
Urbain	61.2	20.7	42	54	33.5	79.6	54	35.1	83.4
Rural	43.1	0.4	4	36.9	0.8	28.7	35	1.1	42.5
Ensemble	44.8	2.3	8	38.6	4.1	33.7	37	4.8	46.9

Source : RGPH 2008 et ISTEERU, ECVMB 2013-14 et EDSB III 2016-2017

Dans les provinces autres que la Mairie, la radio est possédée par beaucoup de ménages en 2008 et 2013, ce qui n'est pas tout à fait le cas pour la possession d'un poste téléviseur.

Tableau IV. 8. Répartition (%) des ménages possédant un poste radio, un poste téléviseur et/ou un téléphone par province et par année.

Province	Radio		Télévision		Téléphone (fixe ou mobile)	
	2008	2013	2008	2013	2008	2013
Bubanza	43,6	28,5	0,9	0,6	6,1	32,5
Bujumbura Mairie	62,6	55	26,5	42,5	48,3	86,7
Bujumbura	47,6	44,7	0,8	3	7,6	52,4
Bururi	48,6	39,4	1,3	1,5	9,0	49,4
Cankuzo	42,9	38,2	0,5	0,8	3,7	19,2
Cibitoke	44,1	42,3	0,9	3,9	5,4	38
Gitega	48,4	38,9	1,5	2	6,3	28,5
Kayanza	37,0	36,8	0,3	1,3	3,3	23,9
Karuzi	41,2	32,4	0,8	0,7	2,7	17,1
Kirundo	39,5	35,9	0,5	0,2	3,6	23,6
Makamba	48,0	46,2	1,2	3,5	9,0	41,9
Muramvya	47,3	40,9	0,7	0,7	4,7	29,2
Muyinga	39,3	38,3	0,6	0,6	4,5	24,4
Mwaro	49,8	36,6	0,4	1,4	5,3	35,7
Ngozi	41,5	25,8	0,9	1,8	4,2	25,8
Rutana	44,3	41,5	0,6	0,8	3,8	27,7
Ruyigi	41,4	40,3	0,6	0,6	3,5	17,5

Source : RGPH 2008 & ISTEERU, ECVMB 2013-14

#### IV.2. 5. Possession d'autres biens d'équipements.

Les autres biens d'équipement sont très peu disponibles en 2006 : le frigidaire (possédé par 1,9% des ménages), la cuisinière moderne (1%) et le fer à repasser (8,8%). La possession de ces biens connaît une légère augmentation par rapport à 2002 où les pourcentages étaient respectivement de 0,9%, 0,3%, et 1,4%. Par contre la possession de ces mêmes biens par les ménages a régressé entre 2006 et 2013. Au niveau provincial, la Mairie de Bujumbura vient toujours en tête dans la possession des biens ci-dessus mentionnés (frigidaire, cuisinière moderne, fer à repasser) depuis 2002 jusqu'en 2013.

Tableau IV. 9. Répartition (%) des ménages possédant d'autres biens d'équipements, par milieu de résidence et par année.

Milieu de résidence	2006			2013		
	Frigidaire	Cuisinière moderne	Fer à repasser	Frigidaire	Cuisinière moderne	Fer à repasser
Urbain	15,7	3,3	41,6		0,9	30,2
Rural	0,1	0,7	5,3		0	2,8
Ensemble	1,9	1,0	8,8		0,1	5,6

Source: ISTEERU, QUIBB 2006 & ECVMB 2013-14

Tableau IV. 10. Répartition (%) des ménages possédant d'autres biens d'équipements, par province par année.

Province	2006			2013		
	Frigidaire	Cuisinière moderne	Fer à repasser	Frigidaire	Cuisinière moderne	Fer à repasser
Bubanza	0,0	0,6	1,8	-	0	1,2
Mairie	19,2	3,8	44,1	-	1,4	37,2
Bujumbura	0,0	0,5	5,0	-	0	7,6
Bururi	1,4	0,9	11,3	-	0	4
Cankuzo	0,0	0,6	3,2	-	0	2,9
Cibitoke	0,0	1,0	4,4	-	0,5	6,3
Gitega	1,1	0,8	11,9	-	0	3
Kayanza	0,4	1,1	7,1	-	0	3,6
Karuzi	0,0	0,0	0,9	-	0	1,9
Kirundo	0,0	0,2	1,9	-	0	0,6
Makamba	0,4	1,1	5,7	-	0	6,6
Muramvya	0,0	1,2	4,2	-	0,3	2,2
Muyinga	0,0	1,1	4,5	-	0	3,9
Mwaro	0,0	1,2	8,5	-	0	5,9
Ngozi	0,0	0,2	3,9	-	0	2,8
Rutana	0,0	0,6	5,6	-	0	1,6
Ruyigi	0,0	0,7	3,9	-	0	1,5

Source: ISTEEBU, QUIBB 2006 & ECVMB 2013-14



## CHAPITRE V. LOGEMENT ET APPROVISIONNEMENT EN EAU

L'habitat au Burundi se caractérise par une prédominance des murs en briques adobes et des toitures en pailles. La plupart des occupants de logements en sont propriétaires et la location est plus développée en milieu urbain qu'en milieu rural. L'accès à l'eau potable s'est amélioré à travers l'aménagement des différentes sources.

### V. 1. Logement

Les conditions de logement des ménages burundais se sont légèrement améliorées en ce qui concerne la qualité des murs et des toits, mais demeurent faibles en ce qui concerne la qualité des sols. En 2017, environ 87,1 % des ménages habitent des logements dont les murs sont de bonne qualité contre 84,1% en 2014, et ce quel que soit le milieu de résidence (voir la note du Tableau pour le détail des matériaux). De même, la qualité des toits s'est améliorée puisque 84,7 % des ménages disposent d'un toit fait de béton/ciment, tuiles ou tôles ondulées, comparé à 78 % des ménages en 2014. Les progrès ont été particulièrement remarquables dans les zones rurales où la proportion des ménages avec un toit de bonne qualité est passée de 76 à 81,9%. En revanche, les matériaux du sol des logements burundais demeurent non améliorés. Seulement 15,3 % des logements burundais disposent d'un sol fait en matériaux améliorés. Ce taux tombe à 8,6 % en milieu rural tandis qu'il s'établit à 69,3 % des logements en zones urbaines.

Tableau V. 1. Évolution des conditions de logement, 2014 et 2017 (% des ménages)

	Burundi		Rural		Urbain	
	2014	2017	2014	2017	2014	2017
Sols de bonne qualité	15.3	15.3	9.6	8.6	66.5	69.3
Murs de bonne qualité	84.1	87.1	83.0	85.8	94.5	97.7
Toits de bonne qualité	78.0	84.7	76.0	81.9	96.4	98.5

Source: ISTEEBU, ECVMB 2013-2014 et EDSB III 2016-2017

- Note:
- « Sols de bonne qualité » inclut les sols faits de ciment, béton, carreaux ou briques.
- « Murs de bonne qualité » inclut les murs faits de ciment, béton, parpaing ou brique adobe.
- « Toits de bonne qualité » inclut les toits faits de ciment, béton, tuiles ou tôles ondulées.

### V.1. 1. Type de mur

Les matériaux utilisés pour la construction d'une habitation déterminent la qualité de celle-ci. La plupart des logements au Burundi sont caractérisés par des murs en briques adobes (59,8% en 2008 69,6% en 2013 puis 53,2% en 2017).

En 2008, la proportion des murs d'habitation en briques adobes est de 60% en milieu rural et de 58,1% en milieu urbain contre 72,5% et 46,7% en 2017. Dans ce dernier cas, en plus des briques adobes, il se remarque une prédominance du type de mur en bois/pisé non cimenté (18,6% en 2006, 24,1% en 2008 et 14,6% en 2013).

Tableau V. 2. Répartition (en %) des ménages par type de mur de l'habitation selon le milieu de résidence en (2002, 2006, 2008, 2013 et 2017)

Type de mur	Urbain				Rural				Ensemble			
	2006	2008	2013	2017	2006	2008	2013	2017	2006	2008	2013	2017
Brique/ adobe	61,4	58,1	56,1	46,7	59,6	60,0	71,1	72,5	59,8	59,8	69,6	53,2
Bois/ Pisé Non cimenté	7,4	7,1	5,1		19,9	25,9	15,7		18,6	24,1	14,6	
Briques cuites	17,1	27,3	37	44,4	3,5	6,3	8,6	14,5	5,0	8,2	11,4	17,8
Autre	-	-	-	0	-	7,9	4,3	0,7	6,6	7,8	4,1	0,6

Source : RGPH 2008 et ISTEEBU, QUIBB 2006, ECVMB 2013-14 & ERCVMB 2017

### V.1. 2. Type de toit

Le type de toit utilisé pour un logement dans un milieu donné est aussi bien lié au climat (intempéries) qu'au confort recherché ou moyens matériels possédés par le ménage. En 2008, la préférence est globalement portée vers les toits en paille (36,3%), et dans une moindre mesure vers les toits en tôle (33,3%) et en tuile/ardoise industrielle (27,2%). En 2017, les résultats montrent une préférence des tôles 53.2% et des tuiles 32.6% alors que les maisons en pailles ne représentent que 13.8%.

Par rapport au milieu de résidence, en 2017, il se dégage une prédominance des toits en tôles métalliques (93,6%) en milieu urbain alors qu'en milieu rural le choix de la toiture est partagé entre les toits en paille/bois (15,4%), les toits en tôle métallique (48.2%), et ceux en tuile locale (36%).

Tableau V. 3. Répartition (en %) des ménages par type de toiture selon le milieu de résidence en 2002, 2006, 2008 et 2013

Type de toit	Urbain				Rural				Ensemble			
	2006	2008	2013	2017	2006	2008	2013	2017	2006	2008	2013	2017
Tôles	81,2	77,9	95,3	93,6	27,2	28,7	73,9	48,2	33,4	33,3	76,0	53,2
Tuiles	13,6	12,9		5,1	25,0	28,7		36	23,7	27,2		32,6
Pailles	2,7	5,8	3,5	1	46,2	39,1	25,3	15,4	41,3	36,3	23,2	13,8
Autres	2,5	3,4	0,2	0,1	1,6	3,5	0,4	0,1	1,6	3,5	0,4	0,1

Source : RGPH 2008 et ISTEEBU, QUIBB 2006 & ECVMB 2013-14

### V.1. 3. Mode d'occupation des logements

Trois principaux modes d'occupation des logements existent au Burundi : la propriété, la location, et l'hébergement gratuit.

La propriété est de loin le mode d'occupation le plus important en milieu rural (88,6% et 96,6%) contre 44,4% et 50,1% en milieu urbain, respectivement en 2008 et 2013. Ces proportions étaient respectivement de 97,2% et 62,9% en 2006 et de 95,1% et 47% en 2002. Au regard des multiples difficultés d'accès à la parcelle pour le logement et à sa mise en valeur, la location reste le mode d'occupation pour un bon nombre de ménages urbains. En effet, en milieu urbain, 42,9% des ménages sont locataires de son logement contre seulement 5,6% et 2% en milieu rural respectivement en 2008 et 2013. Entre 2006 et 2008, la location a plus que doublé pendant que le logement gratuit a presque triplé. Néanmoins, les deux derniers modes d'occupation ont rechuté en 2013 (6,1% pour le mode en location et 1,5% pour celui d'un logement gratuit).

Tableau V. 4. Répartition (en %) des ménages par mode d'occupation des logements selon le milieu de résidence en 2002, 2006, 2008 et 2013

Mode d'occupation de logements	Urbain				Rural				Ensemble			
	2002	2006	2008	2013	2002	2006	2008	2013	2002	2006	2008	2013
Propriétaire	47	62,9	44,4	50,1	95,1	97,2	88,6	96,6	91,5	93,3	84,5	92
Locataire	46,3	31,3	45,5	42,9	3,0	1,2	5,6	2,0	5,7	4,6	9,3	6,1
Logement gratuit	6,5	4,9	7,2	5,3	1,7	0,9	3,5	1	2,4	1,4	3,9	1,5
Autres	0,1	0,9	2,7	1,5	0,2	0,7	2,3	0,1	0,2	0,7	2,3	0,4

Source : RGPH 2008 et ISTEEBU, QUID 2002, QUIBB 2006 & ECVMB 2013-14

## V. 2. Approvisionnement en eau potable

L'accès à l'eau potable a fait quelques progrès, principalement l'accès aux sources protégées. Moins de ménages ont accès au réseau de distribution d'eau mais l'accès à des sources d'eau protégées a augmenté. Au cours de la période 2014-2017, l'accès au système de canalisation d'eau et à un robinet situé dans le logement ou chez un voisin a diminué (voir Tableau ci-dessous). En revanche, la proportion de ménages ayant accès à une source d'eau protégée telle qu'une canalisation et un robinet publique, un puits commun équipé d'une pompe, ou une source naturelle protégée a augmenté. La part de ménages n'ayant accès qu'à une source d'eau non protégée et donc exposée à tout type de contamination est passée de 19 % en 2014 à 10,2 % en 2017. Seulement 1,5 % des ménages urbains ont principalement accès à ce type de source d'eau boisson contre 11,1 % des ménages ruraux en 2017.

L'accès à l'eau potable varie entre les régions et une part importante de la population vivant en dehors de Bujumbura-Mairie continue à s'approvisionner en eau des sources non protégées. La capitale est bien connectée au système de distribution d'eau potable avec 62 % des ménages contre moins de 10 % des ménages pour chaque région (Figure V.9). A l'inverse, les autres régions du pays connaissent des difficultés d'accès à l'eau potable. Ainsi, 19 % des ménages de la région Sud s'approvisionnent en eau des sources non protégées en 2017. Au niveau national, d'importants progrès ont été réalisés entre 2014 et 2017 puisque la part de la population ayant accès à des sources d'eau protégées a augmenté.

Tableau V. 5. Proportions des ménages ayant accès à l'eau potable, 2014 et 2017 par milieu de résidence

Type de source	Burundi		Rural		Urbain	
	2014	2017	2014	2017	2014	2017
	Accès à l'eau potable					
Adduction ou canalisation	14.2	7.9	8.0	2.8	70.1	56.3
Source aménagée ou protégée	66.8	81.9	71.2	86.1	27.3	42.2
Source non aménagée ou non protégée	19.0	10.2	20.8	11.1	2.6	1.5

Source: ISTEEBU, ECVMB 2013-2014 et EDSB-III 2016-2017

Tableau V. 6. Proportions des ménages (%) ayant accès à l'eau potable, 2014 et 2017 par région

Type de source	Burundi		Nord		Sud		Centre Est		Ouest	
	2014	2017	2014	2017	2014	2017	2014	2017	2014	2017
	Accès à l'eau potable									
Adduction ou canalisation	14.2	7.9	5	2	14	6	9	3	17	9
Source aménagée	66.8	81.9	78	89	57	75	72	88	64	82
Source non aménagée	19.0	10.2	17	9	29	19	19	9	20	9

Source: ISTEEBU, ECVMB 2013-2014 et EDSB-III 2016-2017

## **CHAPITRE VI. : ECONOMIE**

### **VI. 1. Le Produit Intérieur Brut**

Calculé selon le Système de Comptabilité Nationale de 1993, le PIB aux prix de l'année précédente est passé de 5034,0 milliards de FBU en 2017 à 6 178,2 milliards de FBU en 2019 ; soit le taux d'accroissement de 22,72%.

Au prix courant, le PIB en 2017 est de 5702,1 milliards de FBU contre 6 217 milliards en 2019 ; soit le taux d'accroissement de 7,45%.

Le poids de l'activité informelle dans l'économie a augmenté au cours de la période de 2017 à 2018 et l'évolution de la production dans ce secteur est importante.

En effet, la valeur de la production informelle est de 6300,7 milliards de FBU en 2017 contre 6707,1 milliards de FBU en 2019. La valeur ajoutée dans le PIB a néanmoins connu une légère augmentation d'une année à l'autre au cours de cette même période. La consommation finale (celles des ménages et de l'administration publique) est passée de 5 922,1 milliards de FBU en 2017 à 6 684,4 milliards de FBU en 2019 (en valeur courante). Ce constat est le même pour l'investissement qui a connu une légère augmentation de 2017 à 2019 en passant de 842,3 milliards FBU à 855,1 milliards FBU (en valeur courante).

Tableau VI. 1. Principaux indicateurs macroéconomiques de 2014 à 2019

Libellés	2014	2015	2016	2017	2018	2019
En valeur courante (en milliards de Fbu)						
(1) Production	7 224	7566,914	8004,2	9448,1	9715,3	10 057,6
dont Informelle	4 862	5151,462	5337,8	6300,7	6478,8	6 707,1
(2) Consommations intermédiaires	3 475	3554,1	3646,5	4248,0	4355,7	4 461,9
dont Informelle	2 500	2514,908	2506,1	2919,5	2993,5	3 066,5
(3) Valeur Ajoutée (1) - (2)	3 749	4012,814	4357,7	5200,1	5359,6	5 595,7
dont Informelle	2 362	2636,554	2831,7	3379,0	3482,7	3 636,1
(4) Impôts et taxes	436	405,058	490,5	502,0	554,7	621,3
PIB (3) + (4)	4 185	4417,872	4848,2	5702,1	5914,4	6 217,0
Consommation finale	4 662	4814,36	5 041,7	5 922,1	6 143,1	6 684,4
Dont : Ménage	3 578	3772,941	3 880,8	4 571,9	4 706,8	5 045,1
Administration Publique	874	814,521	882,9	1 036,7	1 113,5	1 639,3
Investissement	597	599,773	705,8	842,3	876,2	855,1
Exportation nette	-1074	-996,261	-899,3	-1 062,2	-1 104,9	-1 322,5
Rubriques	2014	2015	2016	2017	2018	2 019,0
En volume aux prix de l'année précédente						
(1) Production	6 945	7120,497	7641,7	8388,4	9912,4	10 047,0
dont Informelle	4 663	4630,646	5064,8	5559,7	6569,8	6 659,0
(2) Consommations intermédiaires	3 379	3351,455	3545,5	3849,9	4460,4	4 454,9
dont Informelle	2 450	2346,008	2434,7	2643,7	3062,9	3 059,1
(3) Valeur Ajoutée (1) - (2)	3 566	3769,042	4096,2	4538,5	5452,0	5 592,1
dont Informelle	2 213	2284,638	2630,2	2914,2	3500,7	3 590,7
(4) Impôts et taxes	408	398,988	463,1	495,5	552,741	586,1
PIB (3) + (4)	3 974	4168,03	4559,2	5034,0	6004,7	6 178,2
(1) Consommation finale	4 518	4520,877	4 826,1	5 296,0	6 241,2	6 362,3
Dont : Ménages	3 508	3452,476	3703,4	4094,6	4843,2	4 857,0
Administrations Publiques	800	841,503	844,7	901,2	1075,2	1 505,3
(2) Investissement	545	586,476	657,3	738,7	886,6	876,7
(3) Exportation nette	- 1089	-939,323	-924,1	-1 000,7	-1 123,1	-1 060,8

Source : ISTEERU, Comptes de la nation 2019

## VI. 2. Évolution du PIB par secteur d'activité

La structure du PIB par secteur d'activité a connu des variations au cours de la période 2012-2019. Les secteurs primaire et tertiaire sont les plus importants par rapport au secteur secondaire comme le montre le tableau.

Tableau VI. 2. Répartition (%) du PIB par secteur et par année

Année Libellé	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Secteur Primaire	35,9	36,7	35,6	34,6	35,1	34,3	38,2	34,8
Secteur Secondaire	15,0	15,4	16,0	15,0	15,2	17,5	16,6	17,4
Secteur Tertiaire	39,1	37,8	38,1	40,9	39,5	38,3	36,1	38,3
Impôts et Taxes	10,0	10,0	10,3	9,6	10,2	9,8	9,2	9,5

Source: ISTEERU, Comptes nationaux 2019

## VI. 3. Commerce extérieur

La balance commerciale a été toujours déficitaire chaque année. Le déficit s'est beaucoup aggravé au fil des années suite à la hausse des importations plus importantes que les exportations. Entre 2015 et 2020, les exportations ont augmenté à peu près de 56,5%. Mais si cette progression des exportations est remarquable, elle doit être relativisée au regard de la poussée encore plus forte des importations qui ont connu une augmentation de 39,8% de 2015 à 2020. La balance commerciale reste déficitaire jusqu'en 2020.



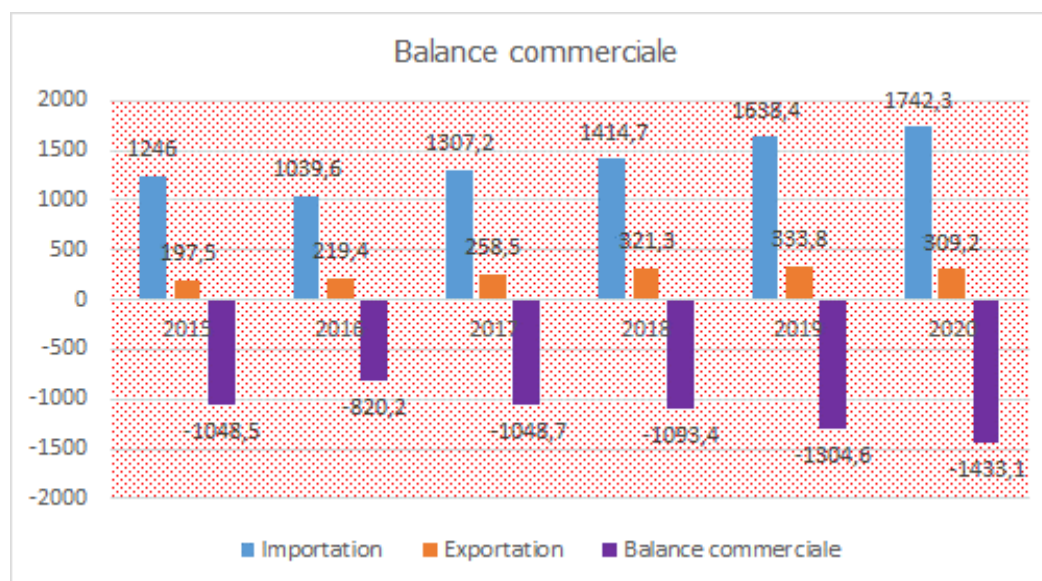
Tableau VI.3 : Evolution des importations et des exportations (milliards de frs bu)  
par année

Année	Importation	Exportation	Balance commerciale
2015	1246	197,5	-1048,5
2016	1039,6	219,4	-820,2
2017	1307,2	258,5	-1048,7
2018	1414,7	321,3	-1093,4
2019	1638,4	333,8	-1304,6
2020	1742,3	309,2	-1433,1

Source : ISTEERU, Rapport annuel du commerce extérieur 2020

Le déficit commercial s'est beaucoup aggravé au fil des années suite à la hausse des importations plus importantes que les exportations. En 2016, le déficit commercial a baissé de 228,3 milliards par rapport à l'année précédente, le changement survient à partir de 2017 et la tendance reste la même jusqu'en 2020.

Graphique VI.1: Evolution du déficit commercial par année

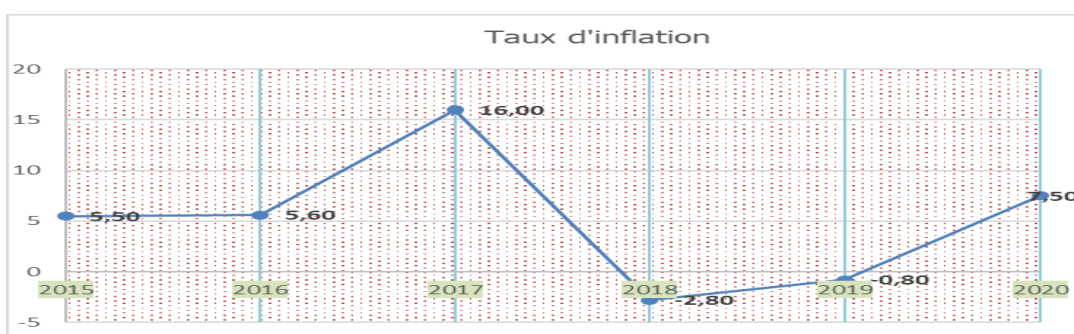


Source : ISTEERU, Rapport annuel du commerce extérieur 2020

## VI. 4. Inflation<sup>2</sup>

Au Burundi, le taux d'inflation a des variations importantes. Ce taux d'inflation est presque constant entre 2015 et 2016 et a connu une augmentation sensible de 10,40 en 2017, passant de 5,60 à 16 avant de connaître une diminution de 18,8 en 2018, passant de 16 à -2,8. Toutefois une augmentation de ce taux commence à s'observer jusqu'en 2020.

Graphique VI.2: Évolution du taux d'inflation par année



Source : ISTEERBU, Indice Nationale des Prix à la consommation 2020

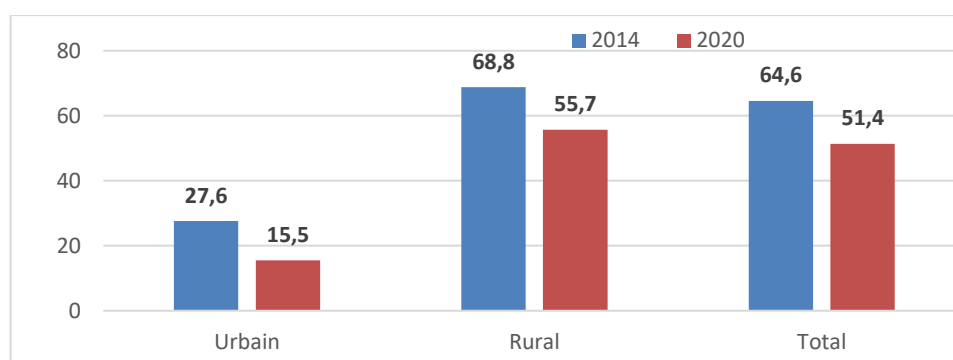
---

<sup>2</sup> L'inflation est la perte du pouvoir d'achat de la monnaie qui se traduit par une augmentation générale et durable des prix.

## VI. 5. Pauvreté<sup>3</sup>

Le seuil de pauvreté <sup>4</sup>monétaire était de 636 510 FBU et 576 753 FBU par personne et par an respectivement en 2014 et 2020. En simulant les résultats de l'enquête ECVMB 2014 aux résultats du EICVMB 2019-2020, on remarque une diminution de la proportion de la population burundaise vivant en dessous du seuil de pauvreté monétaire, passant de 64,6% à 51,4%. La distinction par milieu de résidence montre que la pauvreté est un phénomène essentiellement rural avec 68,8% et 55% qui vivent en dessous du seuil de pauvreté monétaire contre 27,6% et 15,5% en milieu urbain respectivement en 2014 et 2020.

Graphique VI.3: Incidence de la pauvreté par milieu de résidences en 2014 et 2020



Source : ISTEERU, ECVMB 2013-14 et <sup>5</sup>EICVMB 2019-2020

<sup>3</sup> **La pauvreté monétaire** : C'est le manque d'argent, entraînant les difficultés pour se nourrir, s'habiller, se loger. Elle traduit un manque de ressource pour satisfaire des besoins essentiels. Ainsi, un individu sera dit pauvre dès lors que le montant de revenu dont il dispose pour satisfaire ses besoins vitaux de base (se nourrir, s'habiller, se loger, aller à l'école, etc.) est inférieur à un certain seuil dit « seuil de pauvreté » qui constitue de fait un minimum vital<sup>3</sup>. Du fait de sa simplicité, cette méthode de mesure est couramment utilisée pour définir les individus pauvres et mesurer le taux de pauvreté d'une population.

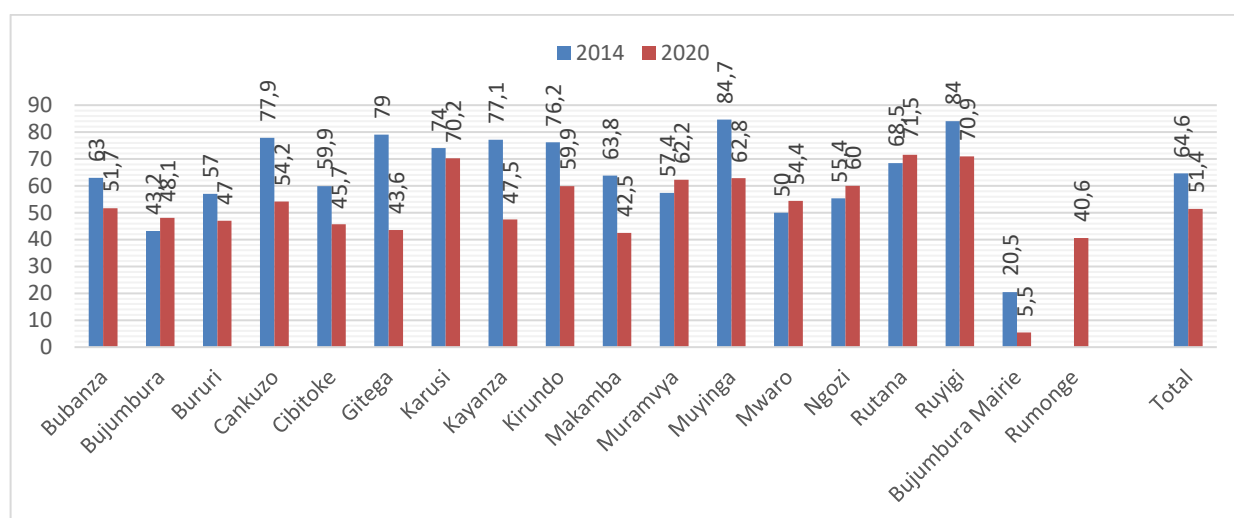
<sup>4</sup> **Seuil de pauvreté** : Si le niveau du bien-être peut être appréhendé par le niveau des dépenses (ou la consommation voire le revenu), la pauvreté monétaire exprimera une insuffisance de ressources engendrant une consommation insuffisante. Ainsi, une personne est considérée comme pauvre (monétairement) si son niveau de revenu ou de consommation est inférieur à un niveau déterminé à partir de considérations techniques données. Ce niveau de revenu ou de consommation déterminé est appelé **seuil de pauvreté**

<sup>5</sup> Les données de l'EICVMB 2019-2020 sont provisoires

Au niveau des provinces, six provinces présentent, quelle que soit l'année, des incidences de pauvreté monétaire supérieures à la moyenne nationale. Il s'agit des provinces de Cankuzo, Kirundo, Karusi, Muyinga, Rutana et Ruyigi en 2014 et 2020.

Malgré la diminution du taux de pauvreté au niveau national au cours de la période 2014 et 2020, nous remarquons qu'il y a eu une augmentation du taux de pauvreté dans les cinq provinces à savoir : Bujumbura, Muramvya, Mwaro, Ngozi et Rutana.

Graphique VI.4: Incidence de la pauvreté par province en 2014 et 2020.



Source : ISTEERU, ECVMB 2013-14 et P/ECVMB 2019-2020

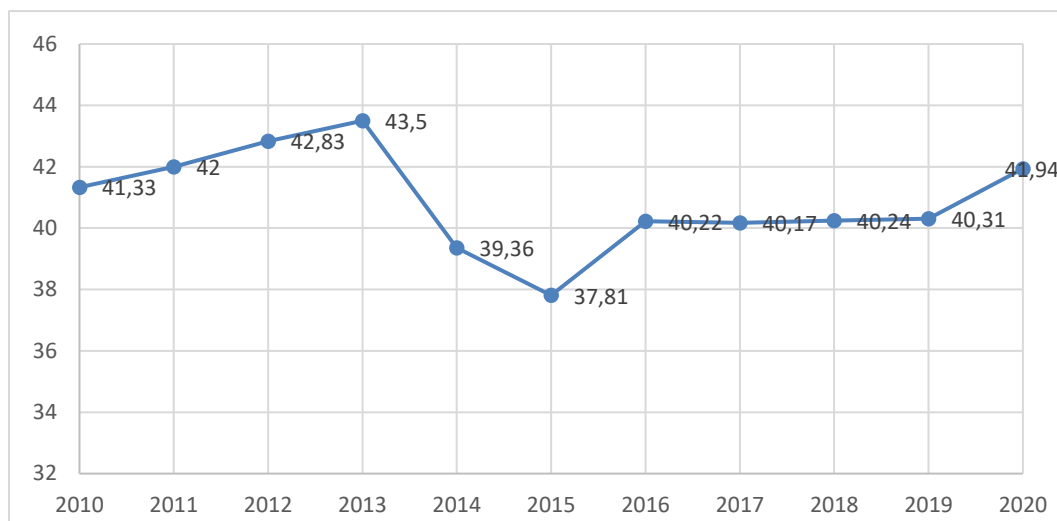
## VI. 6. Indice de Développement Humain (IDH)

L'indice de développement humain (IDH) chiffre le niveau moyen atteint par le pays sous trois aspects essentiels : l'aptitude à vivre longtemps et en bonne santé, l'instruction et l'accès au savoir et enfin la possibilité de bénéficier d'un niveau de vie décent.

IDH a augmenté sensiblement entre 2010 et 2013. Il a connu une hausse de 2,17% passant de 41,33% à 43,5% sur cette période.

Un autre constat est la baisse de cet indice de 2013 à 2015 avec une réduction de 5,7% pour se stabiliser à partir de 2016 mais il est important de signaler qu'il y eu un changement dans la méthodologie de calcul de l'indice (jusqu'en 2013, on utilisait la moyenne arithmétique, après cette date, on utilise la moyenne géométrique) et cela pourrait être un des facteurs de la diminution de ce dernier.

Graphique VI.5: Évolution de l'indice de développement humain par année (nouvelle méthodologie à partir de 2014)

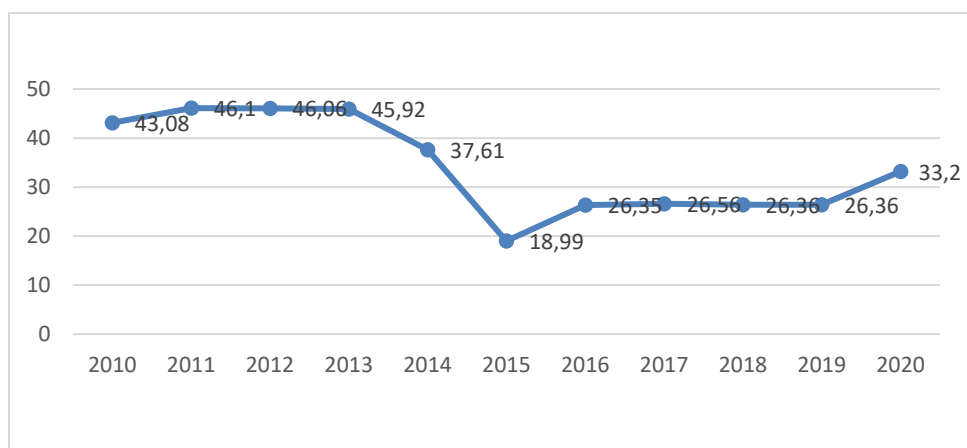


Source : ISTEEBU, Document des indicateurs du développement durables 2020

## VI. 7. Indice de Pauvreté Humaine (IPH)

L'indice de pauvreté humaine mesure les manques dans les trois dimensions du développement humain que sont : la longévité et la santé (risque de décéder à un âge relativement précoce), l'instruction et l'accès au savoir (exclusion du monde de la lecture et des communications) et la possibilité de bénéficier d'un niveau de vie décent (impossibilité d'accéder à ce que procure l'économie dans son ensemble). L'IPH a connu une augmentation entre 2010 et 2013 passant respectivement de 45,08% à 46,06% avant de connaître une baisse de 26,93% au cours de la période 2013-2015. Une autre augmentation s'observe entre 2015 et 2016 passant de 18,99% à 26,35% soit une augmentation de 7,46%. Il faut aussi signaler qu'il y a eu un changement de méthode dans le calcul de cet indice et cela affecte le niveau de cet indice qui a commencé à se stabiliser à partir de 2016 jusqu'à 2019 et ensuite une augmentation en 2020.

Graphique VI.6: Évolution de l'indice de pauvreté humaine par année.



Source : ISTEEDU, Document des indicateurs du développement durable 2020